

(CARA'MAG')

HIVER 2014

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 18

Des énergies pour l'avenir

Produire localement et consommer moins



sommaire

ACTUALITÉS

- 4-5** Trois calendriers pour 2015
- 6** Nautisme : les champions à l'honneur
- 7** Premiers quais de bus au pôle multimodal
- 8-9** Des nouveaux bus plus spacieux
- 10-11** Sécurité renforcée dans les déchèteries
- 12-13** La politique de l'habitat en construction
- 14-15** Programme des travaux d'assainissement

DOSSIER : ÉNERGIE

- 16-17** Des solutions pour consommer moins
- 18-19** Quelle stratégie énergétique locale ?
- 20-21** La méthanisation, solution d'avenir
- 22** La meilleure énergie : celle que l'on ne consomme pas
- 23** Des conseils gratuits et indépendants

PORTFOLIO

- 24-29** Regards d'artistes sur l'estuaire de la Gironde

TERRITOIRE

- 30** Insertion : des centres de ressources pour les personnes en difficulté
- 31** Une aide pour les particuliers employeurs
- 32-33** Créer au féminin : deux femmes témoignent
- 34-35** Sports urbains : Royan à l'avant-garde
- 36-37** Vie des communes

MAGAZINE

- 38-39** Deux jeunes à bord de l'Hermione
- 40-41** Les mésanges, prédateurs des chenilles
- 42-43** Les temps forts de l'automne
- 44-45** Agenda : les rendez-vous de l'hiver
- 46** Trucs et astuces pour économiser l'énergie
- 47** Ulysse et compagnie

Lundi 24 novembre, «les familles à énergie positive» ont répondu présent à l'invitation de la CARA pour ouvrir officiellement la seconde participation des habitants de l'agglomération au défi. Voir l'article en page 17.

édito

La saison hivernale est synonyme pour nombre d'entre nous, et c'est bien normal, de fêtes de fin d'année et de vacances en famille. Mais la crise est passée par là ; crise économique, crise énergétique ; et nombre de foyers se posent maintenant la question de se chauffer mais avec quels moyens ? Pour 3,8 millions de ménages en France la facture énergétique représente plus de 10 % de leurs ressources.

Dans ces conditions, comment équilibrer son budget et vivre confortablement pour ne pas dire décevement dans son logement ? Et comment résorber cette injustice qu'est la précarité énergétique, lorsque l'on sait que les 20 % de ménages les plus pauvres consacrent à l'énergie une part de budget 2,5 fois plus élevée que les 20 % les plus riches* ?

La notion de développement durable prend alors tout son sens au travers de ses trois composantes :

- la dimension sociale, vivre et se chauffer décevement,
- la dimension environnementale, moins solliciter les ressources naturelles et polluer moins,
- la dimension économique, consommer mieux et par conséquent baisser son budget consacré à l'énergie.

C'est comme cela qu'a été conçue la politique énergétique de la CARA. Les élus ont décidé un ensemble de mesures et d'actions pensées pour faciliter et encourager les bonnes pratiques et les mettre à la portée de tous les ménages. Pour vous y aider, le dossier de ce numéro est consacré aux dispositifs et aux actions menés par la CARA dans ce domaine. Le point info énergie, les familles à énergie positive, les aides et les exemples concrets sont autant d'éléments qui vous seront je l'espère des plus utiles.

Mais le respect de l'environnement c'est aussi la diminution de l'impact des déchets. La CARA a fait le choix, et certains ont pu s'en émouvoir, de limiter le nombre de jours de collectes. Cette décision a un double objectif, éviter l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** - car le coût du ramassage ne cesse d'augmenter -, et sensibiliser les usagers à trier plus et jeter moins...

Il ne faut pas oublier que l'agglomération, c'est un ensemble de politiques et de compétences au service de nos 34 communes. Vous verrez apparaître au fil des pages de votre magazine les projets et actions qui vous permettent de vivre pleinement sur le territoire : les transports, le traitement des déchets, le logement, l'économie, la culture... prenez le temps de lire, c'est de votre territoire qu'il s'agit.

Le président de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique

* source ADEME.

** la TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière sur les propriétés bâties, c'est-à-dire sur la valeur locative cadastrale. Ce n'est donc pas le volume d'ordures ménagères collectées qui conditionne le montant de cette taxe.

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication : 107 avenue de Rochefort -17201 Royan Cedex

Tél. 05 46 22 19 20

Web : www.agglo-royan.fr

Courriel : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Tallieu

Directeur de la communication : Antoine Bigot

Comité de rédaction : Antoine Bigot, Cécile Ducos, Alexandre Garcia, Marion Gotthilf, Catherine Gueydan, Laurent Pinaud

Rédacteur en chef : Alexandre Garcia

Rédaction : Alexandre Garcia et Romain Asselin (p.34), Sébastien Auriac (p.22), Antoine Bigot (p.5), Valérie Daviet (p.32-33, 38-39, 44-45), Aurélie Dupont (p.18-19)

Photos : Alexandre Garcia, JP Renaudie (p.2), Antoine Bigot (p.9), Carole J. / Côte & Image Royan (p.10, 22, 31, 32, 43), Armèle Guedon / Naldeo (p.15), Stéphane Papeau (p.17), Laurent Jahier (p.24-29), Soshi Power (p.34), Jean-Louis Goudstikker (p.35), Jean-Marc Carment (p.37), Carine Mayau (p.37, 43), Dominique Ruffaldi (p.35), Franck Prével (p.36, 37), Fotolia (p.40, 46), Thierry Sourbier (p.42), Christine Busani (p.43), Laurent Pinaud (p.47).

Création graphique : Symaps

Conception : Laurent Pinaud

Illustrations : Idé (p.21), nichoirs.net (p.41), CARA - Laurent Pinaud (p.47)

Impression : Groupe Maury Imprimeur - Malesherbes

Tirage : 51 400 ex

Distribution : Adrexo

N° ISSN : 2107-5476

N° ISSN (en ligne) : 2107-6960

Tous droits de reproduction réservés.

En 2015, trois calendriers pour vous servir au quotidien



Les calendriers de collecte 2015 des 34 communes du territoire seront distribués dans les boîtes aux lettres au cours du mois de décembre. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez vous le procurer à l'accueil de la CARA (107, avenue de Rochefort à Royan) ou le télécharger sur le site :

www.agglo-royan.fr



Chaque année, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique édite un guide **horaire des marées**, distribué gratuitement dans les mairies, les offices de tourisme, les hébergements et toutes les structures nautiques du territoire. Il sera apprécié aussi bien des pêcheurs à pied ou en mer que de tous ceux qui veulent organiser leurs loisirs nautiques... ou se baigner à marée haute.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter le service déchets de la CARA au 05 46 39 64 64.



Comprendre les causes du changement climatique et découvrir de manière ludique des gestes simples pour économiser l'énergie et protéger l'environnement : tels sont les objectifs du nouveau **calendrier climatique**, distribué pour la première fois cette année à 3 000 élèves dans 31 écoles primaires du territoire. Ulysse, la jeune mascotte de la CARA, accompagnera ainsi tout au long de l'année les élèves inscrits au programme d'animations et d'éducation au développement durable proposé par la Communauté d'agglomération.

Pour ceux qui ont quitté les bancs de l'école, ce calendrier est aussi disponible à l'accueil de la CARA.

PARLEZ-MOI D'ENFANCE ET DE MAQUIS

De la lagune de Venise aux plages de Royan, du clocher de Vaux aux vignes de Gémozac, du STO (Service du travail obligatoire) de La Rochelle au maquis du Blanc, quel chemin parcouru par Valmy Colus, un petit Italien du Frioul aujourd'hui retraité à Royan ! À 90 ans, celui qui est devenu majeur et Français en 1944, livre un récit d'amour et d'amitié écrit avec son

fils Didier, mais aussi une leçon de courage. Publié par les éditions du Croît vif, « Parlez-moi d'enfance et de maquis » a reçu le prix de l'agglomération Royan Atlantique de l'Académie de Saintonge.





À voir : exposition « pilotis » bientôt dans les communes. Les dates seront annoncées sur le site internet du CODEV.

Le conseil de développement se projette sur internet

L'arrivée du TGV, le développement du numérique, la création d'une marque territoriale, les alternatives à la voiture ou encore l'architecture sur pilotis : tels sont quelques-uns des travaux menés par le Conseil de développement, organe consultatif au service de l'agglomération Royan Atlantique. Ses membres, tous bénévoles et issus de la société civile, apportent une veille et une expertise pour penser le territoire tel qu'il sera dans vingt ans. Récemment mis en ligne, le nouveau site Internet du CODEV présente ses travaux et vous propose aussi de participer aux ateliers et réflexions en cours.



Rendez-vous sur www.codev-royan-atlantique.fr

Des bestioles envahissent le siège de l'agglomération



Leurs curriculum vitae postés sur YouTube

Mickaëla Bati, 21 ans, est arrivée de Nouvelle-Calédonie en 2011. Elle aime le rugby et les métiers manuels et rêve de devenir tourneur-fraiseur. C'est ce qu'on apprend en regardant son CV vidéo, posté sur YouTube (tapez Johan Px), avec celui de deux autres jeunes de la Mission locale du pays royannais, Valentin Touly et Rachel Declercq. La Mission locale a en effet mis en place un atelier de création vidéo, avec le soutien de l'Europe et de la direction régionale du travail et de l'emploi. « C'est une expérimentation, qui permet de favoriser la prise de parole des jeunes, expliquent Séverine Merle et Guayarmina Martin, les conseillères à l'origine de cette initiative. Ils travaillent le scénario, évoquent leur parcours et leurs projets. » L'enregistrement et le montage ont été réalisés en interne par Johan Pouilloux, technicien audiovisuel. Une fois mis en ligne, le lien de chaque CV vidéo pourra être envoyé par courrier électronique aux employeurs.

Une nouvelle espèce invasive colonise le littoral depuis le 20 septembre. Après avoir débarqué dans la baie de Talmont-sur-Gironde, les « Bestioles » de l'artiste Michel Leclercq ont envahi les jardins de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique. Réalisées à partir de têtes de pin, ces pièces de trois à quatre mètres de haut rappellent la structure des pontons de pêche et des carrelets. Elles font partie des huit œuvres de Land Art qui ont été exposées pendant deux mois le long des Sentiers des arts, un parcours de 9 km entre Talmont-sur-Gironde et Barzan. Organisée pour la deuxième année consécutive par la CARA, cette manifestation culturelle a séduit plusieurs milliers de personnes, venues de toute la région pour découvrir la richesse paysagère et patrimoniale de l'estuaire, à la faveur d'une balade artistique entre vignes et coteaux de la Gironde.



Charline Picon, championne d'Europe et championne du monde de planche à voile, formée à La Tremblade.



Les lauréats et leurs entraîneurs, distingués pour l'excellence de leurs résultats.

Reprise des activités nautiques scolaires

Au mois de septembre, les élèves en classes de CE2 au CM2 des 34 communes du territoire ont découvert ou repris les activités nautiques scolaires financées par la CARA. Plus de 2 300 d'entre eux vont ainsi bénéficier jusqu'en juin 2015 d'une formation à la voile, au surf et au kayak, dispensée dans l'un des dix centres nautiques du territoire.



Les champions à l'honneur

Une trentaine de sportifs de haut-niveau ont reçu le 3 octobre les Trophées nautiques décernés par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique pour récompenser les résultats obtenus du niveau départemental aux compétitions internationales. Originaires et formés sur le territoire, tous se sont récemment distingués dans leur discipline en voile, char à voile, surf, canoë-kayak, sauvetage côtier ou bodyboard, à l'instar de Charline Picon, sacrée championne du monde de planche à voile en septembre et issue du Centre nautique de La Tremblade. Avec Aurélien Morandière, formé à Saint-Georges-de-Didonne et champion du monde de char à voile cette année, le surfeur Charly Quivront (Royan), les frères Tiffon-Terrade en Hobie Cat 16 (Meschers-sur-Gironde), Manon Audinet en Nacra 17 (Saint-Georges-de-Didonne) ou encore le tandem Hugo Feydit et Charlie Ageneau en dériveur (La Tremblade), le territoire dispose d'une pépinière de champions. Tous ces jeunes sont soutenus par la CARA, qui consacre également 50 000 euros par an depuis 2008 au développement de la pratique sportive des activités nautiques.

Retrouvez la liste de tous les lauréats et de leurs entraîneurs sur le site



www.agglo-royan.fr

Première sortie en mer avec le recteur

Le recteur de l'académie de Poitiers, Jacques Moret, a assisté au mois de septembre à l'un des premiers cours de dériveur RS Feva dispensé à huit élèves de seconde, dans le cadre des deux nouvelles sections sportives de voile créées au lycée Cordouan et au collège Zola, en partenariat avec la CARA.





Pôle multimodal : livraison des premiers quais de bus

Engagés au mois de juin, les travaux d'aménagement du pôle multimodal se poursuivent à Royan, avec la construction de la future gare routière.

Les neuf premiers quais de bus seront livrés début 2015, ainsi que la nouvelle voie par laquelle arriveront les transports en commun et les taxis, depuis le boulevard Franck Lamy. À partir de cette date, les véhicules du réseau cara'bus pourront investir la gare routière et libérer l'esplanade pour le stationnement des voitures.

En parallèle, les travaux engagés fin 2014 sur la partie nord de l'actuel parking de la gare (près de la piscine) se poursuivront avec l'installation d'un bassin de rétention des eaux de pluie, la réalisation des six derniers quais de bus, de l'aire réservée aux taxis et du parking courte durée (81 places). Une fois ces travaux achevés, en juin 2015, les taxis et les bus pourront fonctionner dans la configuration définitive du projet, en entrant boulevard Lamy pour ressortir boulevard Clémenceau. Les véhicules particuliers

pourront utiliser le nouveau parking de courte durée grâce à une entrée provisoire. La dernière phase des travaux aura lieu du mois de juin au mois de novembre 2015, avec la réalisation de l'esplanade et de la voie de dépose-minute sur toute la partie sud de l'actuel parking de la gare, la plus proche du bâtiment voyageurs de la gare. Durant cette période, des cheminements piétons seront maintenus afin d'assurer un accès permanent aux commerces et à la gare.





Des nouveaux bus plus spacieux et moins polluants

Cinq nouveaux bus ont été mis en service au mois de décembre sur les lignes 12, 22, 23 et 101. Moins polluants, ils sont dotés d'une plus grande capacité de 106 places dont 38 assises.

On l'appelle le Crossway, il mesure 12 mètres de long et permet de transporter 106 personnes, dont 38 assises. Depuis le mois de décembre, cinq nouveaux bus de la marque Iveco ont été mis en service sur plusieurs lignes du réseau de transports en commun « cara'bus ». Ils remplacent des anciens modèles de bus et d'autocars d'une capacité maximum de 65 places. La convention qui lie la CARA à l'exploitant du réseau

Transdev Royan Atlantique prévoyait en effet le renouvellement de cinq véhicules pour l'année 2014-2015. « Cela nous permet d'adapter le type et le nombre de véhicules à la fréquentation du réseau, explique Claude Baudin, vice-président de la CARA délégué aux transports. Nos usagers profitent ainsi d'un matériel plus moderne, plus accessible et moins polluant. »

Avec un plus grand nombre de places debout, ce nouveau véhicule permet d'accueillir l'ensemble des usagers, principalement aux heures de pointe en période scolaire, mais également pendant la période estivale. En cas de forte

affluence, le Crossway évite ainsi de doubler le nombre de bus sur certaines lignes, ce qui entraînait une désorganisation de l'exploitation. Le nouveau venu dispose également d'une place accessible aux fauteuils roulants. Il répond enfin à la dernière norme Euro 6 en matière de pollution, avec une réduction importante des émissions de particules fines.

Conformément à la loi du 11 février 2015, l'ensemble des véhicules du réseau principal (lignes 10 à 25), a été mis en accessibilité visuelle et sonore. Ainsi les voyageurs disposent d'une information leur indiquant le prochain arrêt desservi.

CES NOUVEAUX VÉHICULES CIRCULENT SUR :

- **la ligne 12** (Saint-Palais-sur-Mer / Vaux-sur-Mer / Royan / Saint-Georges-de-Didonne), la plus fréquentée du réseau avec environ 106 000 voyageurs par an ; en progression annuelle de 16 % ;
- **la ligne 22** (Ronce-les-Bains / Arvert / Etaules / Chaillevette / Breuillet / Vaux-sur-Mer / Royan). Cette ligne est la plus forte du réseau « suburbain » avec 69 000 voyageurs par an, en progression annuelle de 22 % ;

- **La ligne secondaire 101**, à destination des établissements scolaires de Royan (La Tremblade / Etaules / Saint-Sulpice-de-Royan / Royan).
- Ils circulent enfin de manière aléatoire sur **la ligne 23** (Saujon / Médis / Royan) et **la ligne 31 estivale** (Ronce-les-Bains / Arvert / Les Mathes / Saint-Palais-sur-Mer / Vaux-sur-Mer / Royan).

Davantage d'arrêts accessibles aux personnes à mobilité réduite

En avril 2012, la CARA a adopté son schéma d'accessibilité aux transports (SDAT) qui définit un calendrier pour la mise en accessibilité de l'ensemble des arrêts du réseau principal. Ces travaux de mise en accessibilité font l'objet d'un groupement de commande entre les communes concernées et la CARA. En effet, les travaux sur les arrêts sont de la compétence de la CARA et la réalisation des cheminements, de la compétence des communes. En 2014, 54 arrêts ont fait l'objet de travaux de mise en accessibilité, portant le nombre d'arrêts accessibles à 72 sur un total de 365. L'aménagement des 293 arrêts restants sera réalisé d'ici fin 2017, à raison d'une centaine par an.



Un nouveau dépôt pour les bus à Saint-Sulpice-de-Royan

Les véhicules du réseau « cara'bus » ont quitté le centre-ville de Royan pour emménager dans un nouveau dépôt construit dans la zone d'activités de la Queue de l'âne, à Saint-Sulpice-de-Royan. Inauguré le 10 octobre, celui-ci peut accueillir, sur 10 000 mètres carrés, une soixantaine de bus et autocars appartenant à deux sociétés : Transdev Royan Atlantique qui exploite le réseau de transports urbains « cara'bus », et la SEMAAAS (Société d'économie mixte des autocars et autobus Aunis-Saintonge). Un bâtiment de 900 mètres carrés y accueille les activités transport des deux entreprises, bureaux, annexes et ateliers. Quarante personnes y travaillent, dont 60 chauffeurs. Pour cette opération, la SEMAAAS a investi à 2,2 millions d'euros.

Comment vous déplacez-vous ?

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a lancé, dans le cadre d'un partenariat avec l'État et l'Ademe, une enquête d'utilité publique sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents de l'agglomération. Cette enquête est réalisée par téléphone du 7 octobre 2014 au 21 février 2015, auprès d'un échantillon de 2 000 personnes, désignées par tirage au sort parmi les 79 000 habitants de l'agglomération. Les questions porteront notamment sur tous les déplacements effectués sur une journée (lieux, horaires, modes de transports...). Les renseignements fournis permettront aux acteurs du territoire de mieux connaître les habitudes, les besoins, mais aussi les attentes des administrés en matière de déplacements, que ce soit pour les transports collectifs, la circulation et le stationnement des automobiles, les trajets en deux-roues ou à pied. Sur la base de ces informations, la collectivité pourra ensuite ajuster et hiérarchiser ses actions pour répondre au mieux aux priorités locales.



Sécurité renforcée dans les déchèteries

Engagés au printemps, les travaux de réhabilitation se poursuivent dans les déchèteries communautaires. Après l'amélioration de la circulation, des aménagements seront réalisés au cours de l'hiver pour renforcer la sécurité des usagers et des agents.

Tomber dans une benne quand on y dépose ses déchets, c'est un accident rare mais qui peut devenir plus fréquent avec l'augmentation de la fréquentation sur les déchèteries. La nouvelle réglementation rend ainsi obligatoire l'installation de dispositifs de protection devant tous les quais d'une hauteur de chute supérieure à 0,5 mètre.

Cinq des huit déchèteries communautaires ayant été mises en service en 1994 ne sont aujourd'hui plus adaptées à ces nouvelles

normes de sécurité. **C'est pourquoi les 50 quais seront équipés de garde-corps fixes pour empêcher les chutes grâce à une plaque anti basculement.** Les quais recevant des gravats seront, quant à eux, équipés d'un garde-corps spécifique, facilitant le déchargement. Ces équipements ont été conçus pour limiter au maximum les contraintes, aussi bien pour les usagers que pour le personnel. Ils seront installés au cours du premier trimestre 2015. L'éclairage sera également modernisé, et un système de vidéo-protection mis en place pour empêcher les vols et les dégradations.

Des portiques de 1,90 mètre de haut seront également installés à l'entrée des sept déchèteries réservées aux particuliers, afin d'empêcher l'accès des véhicules utilisés par les professionnels (de

type fourgon ou camion plateau). Ces derniers disposent en effet d'une déchèterie qui leur est dédiée à Saint-Sulpice-de-Royan. Une étude sera lancée en 2015 pour la construction d'une seconde déchèterie artisanale au nord du territoire.

Enfin, **les travaux d'extension et de réhabilitation de la déchèterie de Chaillevette** sont prévus au cours du premier semestre 2015. Le site sera fermé pendant les travaux pour permettre la création de deux nouveaux quais, d'une voie de sortie et d'une aire pour le stockage des nouveaux déchets. L'éclairage et le local des gardiens seront également réhabilités. Pendant cette période, les usagers seront invités à se rendre dans les déchèteries voisines de La Tremblade et de Saujon, qui seront ouvertes six jours sur sept.



Pour empêcher les chutes, des garde-corps seront installés le long des quais, devant chaque benne.

COLLECTE DES PRODUITS CHIMIQUES : UN NOUVEAU SERVICE POUR LES USAGERS

Au cours de l'année 2015, les déchèteries du territoire vont être équipées pour recevoir les déchets diffus spécifiques des ménages, c'est-à-dire tous les produits à base d'hydrocarbures, colles, solvants, engrais ménagers, produits phytosanitaires, en complément des batteries, des piles et des huiles minérales et végétales déjà collectées. Ces produits dangereux pour l'environnement seront stockés dans des modules spécifiques avant d'être récupérés et traités par un éco-organisme agréé par l'Etat.

Moins de collectes pour maîtriser la hausse des coûts

Au cours des quinze dernières années, les coûts de gestion des déchets ont fortement augmenté. Cette hausse s'explique notamment par la mise aux normes des décharges et des incinérateurs, par le développement des collectes sélectives et du réseau de déchèteries ou encore par l'augmentation des différentes taxes, dont la taxe générale sur les activités polluantes. Elle résulte surtout de l'évolution des modes de vie (multiplication des familles monoparentales) et de consommation, qui ont entraîné une explosion du tonnage des ordures ménagères : selon l'Ademe et Eurostat, le poids des déchets des ménages et des collectivités est ainsi passé de 200 kilos par habitant et par an en 1960 à plus de 600 kilos par habitant et par an en 2014 ! En prenant en compte les déchets professionnels (BTP, industrie, agriculture...), on atteint 13,8 tonnes de déchets produits par an et par habitant.

Pour maîtriser cette hausse des coûts, les élus communautaires ont fait le choix de réduire la fréquence de collecte en porte à porte de tous les déchets (ordures ménagères résiduelles, emballages ménagers recyclables et déchets verts), afin de ne pas augmenter le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les élus rappellent en outre que la collecte en porte à porte des déchets végétaux n'est pas obligatoire dans le cadre du service public d'élimination des déchets : le service « de base », pratiqué dans la plupart des collectivités, est celui de l'apport volontaire en déchèterie.

Tous les particuliers peuvent également contribuer à limiter le



Collecte des emballages ménagers recyclables à Meschers.

coût de traitement des déchets des ménages, en veillant à bien séparer tous les emballages recyclables (destinés aux poubelles jaunes et aux colonnes d'apport volontaire pour le verre) de leurs ordures ménagères résiduelles (poubelles vertes). La collecte sélective permet en effet d'économiser sur les coûts de traitement. Elle bénéficie aussi du soutien financier des éco-organismes en fonction de nos performances de recyclage, et procure à la CARA des recettes supplémentaires issues de la vente des matériaux aux filières de recyclage. A partir de 2015, les poubelles vertes qui contiendraient encore des matériaux recyclables (comme le verre, les cartons, les journaux ou les flacons de pastique...) pourraient ne plus être collectées.

DÉCHETS : PAS D'AUGMENTATION DE LA TAXE DEPUIS 2009

La collecte et le traitement des déchets sur le territoire de l'agglomération Royan Atlantique représente le deuxième poste de dépenses le plus important de la CARA (27,2 millions d'euros en 2014) après l'eau et l'assainissement (33,6 millions d'euros). Le financement principal de ce service est assuré par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), dont le taux n'a pas augmenté depuis 2009. En 2012, à la suite de la mise en place de la redevance spéciale pour les professionnels, les élus de la CARA ont même adopté une baisse de 1 million d'euros sur la perception de la taxe des ordures ménagères, au profit des ménages.

La politique de l'habitat en construction



Une centaine d'élus, d'acteurs sociaux et de professionnels du logement ont participé le 28 octobre à une première journée de travail sur l'élaboration du prochain programme local de l'habitat (PLH) de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique. Tous s'accordent sur plusieurs enjeux : construire davantage de logements locatifs aidés, diversifier l'offre de logements ou encore améliorer l'information du public.

Quelles réponses apporter aux jeunes ménages confrontés à la crise du logement ? Quels impacts le vieillissement de la population entraîne-t-il sur l'offre de logements ? Comment concilier développement durable et extension de l'urbanisation ? Tels sont les trois thèmes sur lesquels l'ensemble des acteurs du logement ont pu débattre à l'occasion de cette première séance de travail sur la politique locale de l'habitat.

Avant de proposer des pistes d'action pour les six prochaines années, les participants se sont accordés sur

les éléments de diagnostic, avec, en premier lieu, la nécessité de diversifier l'offre de logements pour répondre aux différents besoins des jeunes, des personnes âgées, des familles monoparentales ou des travailleurs saisonniers. « *Le territoire de la CARA se caractérise par une proportion trop importante d'un seul produit : le logement de grande taille, sous forme de maison, pour des gens qui ont de l'argent, analyse Philippe Bronsart, co-gérant du bureau d'étude Guy Taïeb Conseil, qui accompagne la CARA dans l'élaboration de son prochain PLH. Certaines catégories de ménages vont s'installer à l'extérieur de la CARA parce qu'ils ne peuvent pas réaliser leurs projets pour des questions financières. C'est pourquoi il faut les aider, en mobilisant des moyens pour produire des logements ayant des coûts de construction et des loyers inférieurs à ce qu'on trouve aujourd'hui.* » Les petits immeubles collectifs, l'habitat intermédiaire, les opérations diversifiées avec des logements aidés et plus haut de gamme peuvent répondre à ces besoins multiples, sur un territoire où les ressources ne sont pas très

élevées. Avec 18 771 euros par an, le revenu médian des ménages de la CARA reste en effet inférieur à la moyenne nationale (19 218 euros) ; 16,5 % des ménages de la CARA vivent sous le seuil de pauvreté, et 44 % des foyers fiscaux ne sont pas imposés.

Les participants au séminaire ont aussi souligné la nécessité d'**accélérer la construction de logements locatifs aidés**. Au 1^{er} janvier 2013, le parc locatif social de la CARA comptait 1 431 logements locatifs aidés, soit 3 % du nombre de résidences principales. Avec près de 800 logements locatifs aidés financés depuis 2007, les objectifs de construction ont pourtant été dépassés, mais le retard reste considérable, notamment pour les six communes de plus de 3 500 habitants assujetties à la loi SRU (Royan, Saujon, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer et La Tremblade). La loi impose en effet un quota de 25 % de logements sociaux sur l'ensemble du parc, quand les taux varient dans ces communes de 0,5 % (Saint-Palais-sur-Mer) à 7,9 % (Royan). Il faudrait donc plus de 4 000 logements supplémentaires d'ici 2025 pour se mettre en conformité avec la réglementation. « *Ce sera l'une de nos priorités. Il faut faire le nécessaire pour attirer et garder des jeunes sur le territoire,* estime Daniel Hillairet, vice-président de la CARA délégué au logement. *Un marché locatif plus important entraînera aussi certainement une baisse du montant des loyers dans le secteur privé, où ils sont supérieurs aux moyennes régionale et nationale.* »

Le prochain programme local de l'habitat de la CARA devrait être opérationnel en 2016. Son contenu sera débattu à plusieurs reprises dans le courant de l'année prochaine.

« 80 % DE LA POPULATION EST ÉLIGIBLE À UN LOGEMENT LOCATIF AIDÉ »



Philippe Marengo, premier adjoint au maire de Royan. « La loi Solidarité et Renouvellement Urbain nous impose un taux de 25 % de logements locatifs aidés, d'ici 2025. Il faut savoir qu'un couple ayant 34 000 euros de revenus annuels peut prétendre à un logement locatif aidé (de type PLS). En conséquence, il s'avère que 80 % de la population française sont éligibles au logement locatif aidé. La crise que nous traversons ne devrait pas améliorer ces chiffres. Contrairement aux idées reçues, construire du locatif aidé, c'est avant tout répondre à un vrai besoin, en particulier pour des jeunes ménages, des retraités à pension modeste, des familles monoparentales ou des personnes seules. Mais, c'est aussi participer au rajeunissement de notre ville. Ensuite, il faut veiller à répartir harmonieusement les projets au sein de la ville pour rechercher un équilibre d'ensemble et éviter les « ghettos » de locatif aidé, ce que nous appliquons dans les programmes déjà engagés. »

« LA SITUATION DES JEUNES S'AGGRAVE »

Jean-Pierre Boutet-Petit, directeur du centre communal d'action sociale de Saujon. « On rencontre de plus en plus de jeunes isolés et de jeunes familles monoparen-

tales dans des situations très difficiles. C'est inquiétant. Dans le pays royannais, la situation des jeunes s'aggrave. Sur Saujon, il manque beaucoup de petits logements, de types F1 et F2. »

« IL NOUS FAUT UN QUARTIER MODÈLE »



Francis Herbert, maire de Saint-Augustin, vice-président de la CARA délégué à l'aménagement de l'espace et au Scot. « Si on a un modèle, on sera vendeur. Aujourd'hui, on n'a rien à proposer. Il faut arriver à un moment donné à avoir un quartier exemplaire dans une commune, un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire. Un éco-quartier, en somme. »

« DEVENIR PROPRIÉTAIRE EST UN DOGME DU PASSÉ »

Marie-Christine Babin, Caisse maritime d'allocations familiales



« Veut-on donner à des jeunes la possibilité d'habiter sur le territoire sans s'endetter jusqu'à leur retraite ? S'il faut se priver de tout pour accéder à la propriété, je ne vois pas l'intérêt. Devenir à tout prix propriétaire, c'est un dogme issu des Trente Glorieuses, mais il faut arrêter. Il y a d'autres solutions pour permettre aux jeunes d'avoir une place. »

« UN SEUL LIEU POUR RÉUNIR TOUTE L'INFORMATION »



Daniel Hillairet, maire de Cozes, vice-président de la CARA délégué au logement. « Il existe de nombreux acteurs et dispositifs en matière de logement, mais les gens ne les connaissent pas forcément. Il serait utile de centraliser toutes les informations dans un seul lieu, qui puisse servir de relais. »



D'importants travaux d'assainissement à la gare de Royan

Les travaux d'aménagement du pôle multimodal à la gare de Royan ont commencé cet été par le sous-sol. Avant la construction des nouveaux quais de bus, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA) a en effet procédé au renouvellement des canalisations du réseau public d'assainissement des eaux usées.

Une conduite de refoulement, qui traversait le site, a également été remplacée pour être raccordée au réseau existant de chaque côté du projet d'aménagement (Boulevard Franck Lamy / rue de Bel Air et boulevard Georges Clémenceau). Ces travaux représentent un investissement total de 331 500 € TTC.

Des élus bien formés

Une visite de la station d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer a été organisée le 15 octobre pour les nouveaux élus de la commission assainissement de la CARA, présidée par Jean-Marc Bouffard, le maire de Saint-Georges-de-Didonne. Au programme : initiation au fonctionnement du traitement des eaux usées, présentation du site et démonstration de contrôles réalisés sur les réseaux d'assainissement. Saint-Palais-sur-Mer possède la plus importante des cinq stations d'épuration du territoire : 25 000 mètres cubes d'eau y transitent chaque jour en période estivale, soit l'équivalent de 840 camions citernes. Une fois traitées, les eaux usées sont rejetées en mer, au puits de l'Auture et une partie est réutilisée pour l'irrigation des golfs de Royan, La Palmyre et d'espaces verts. La CARA est propriétaire de tous les ouvrages, et délègue leur gestion à la Compagnie des Eaux de Royan. **Les réseaux d'assainissement collectif sont de type séparatif sur l'ensemble du territoire de la CARA. Par conséquent, seules les eaux usées peuvent y être déversées et en aucun cas les eaux pluviales.**



PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En référence à la loi de finances rectificative pour 2012 et à l'article L-1331-7 du Code de la santé publique, l'agglomération Royan Atlantique a instauré par délibération du 29 juin 2012, la Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) sur son territoire, à compter du 1^{er} juillet 2012, en remplacement de la Participation pour raccordement à l'égout (PRE) qui a été supprimée à compter de cette même date. La PFAC est due par les propriétaires d'immeubles d'habitation pour tout nouveau raccordement au réseau d'assainissement ou dès lors que des eaux usées supplémentaires sont rejetées dans le réseau public d'assainissement. Elle est exigible à la date du raccordement de l'immeuble à un réseau de collecte, ou à la date d'achèvement de l'extension ou encore du réaménagement d'un immeuble déjà raccordé qui rejette des eaux usées supplémentaires. Elle s'élève à 1 000 € par logement sur notre territoire.

Plus d'infos sur le site de la CARA :



www.agglo-royan.fr, rubrique assainissement.

En 2015, la modernisation et l'extension du réseau se poursuivent dans une douzaine de communes

TRAVAUX EN PHASE TERMINALE :

- À **Médis**, au village des « Bonshommes » : mise en place de 1500 mètres linéaires (ml) de canalisation et de 35 branchements avec deux postes de refoulement (254 000 euros HT) ;
- À **Royan**, secteur du Rivalent, allée des Sous-Bois et rue des Saules : pose de 270 ml de canalisation gravitaire (83 500 € HT).

TRAVAUX EN COURS

- À **Saint-Palais-sur-Mer**, l'aménagement d'un rond-point par le Conseil général, avenue de la Cheville, au hameau du Gois, a commencé en septembre par des travaux d'assainissement, consistant à déplacer et remplacer le réseau de refoulement des eaux usées (189 000 € HT). Les raccordements auront lieu début 2015 ;
- À **Mornac-sur-Seudre**, route d'Agnoux, dans un secteur sensible proche des marais et des zones ostréicoles : pose de 435 ml de canalisation avec 17 branchements et un poste de refoulement (165 000 € HT) ;
- À **La Tremblade**, allée de la Mer : construction de 155 ml de canalisation et mise en service d'un poste de refoulement au premier trimestre 2015 (85 000 € HT).

TRAVAUX À VENIR :

- À **Royan** : en décembre, réhabilitation du collecteur de 110 ml, avenue Aliénor d'Aquitaine (55 700 € HT) ; réhabilitation du réseau en tranchées ouvertes avenue du Grand fief : 328 ml ; avenue docteur Charcot : 275 ml ; Boulevard G. Clémenceau : 80 ml ; travaux sans tranchées par la technique du chemisage dans la rue de l'Étoile de la mer, l'avenue du Docteur Charcot, l'avenue des Semis, l'avenue C. Régazzoni (280 ml chemisage continu), la rue de Saujon (430 ml), la rue Arago (90 ml), la rue des sables (35 ml), boulevard G. Clémenceau et rue Bel Air ;
- À **La Tremblade**, rue des Erables, remplacement de 580 ml de collecteur gravitaire (207 000 € HT) ;
- À **Aux Mathes**, rue des Maines et Fauvettes : au premier trimestre 2015, mise en place de 790 ml de canalisation, de 25 branchements et d'un poste de refoulement ;
- À **Saujon**, avenue Gambetta et Yves du Manoir : réhabilitation de 1 000 ml de canalisation courant 2015 (estimé à 631 400 € HT) ; extension du réseau, impasse du Berthus (environ 26 000 € HT).

TRAVAUX EN PROJET :

Au premier semestre 2015 à **Sablanceaux**, impasse de la Martinière et route du Claireau ; au second semestre 2015 à **Arvert**, rue de la Source ; à **La Tremblade**, rue des Calfats ; à **Saint-Romain-de-Benet**, impasse du Château Gaillard ; à **Barzan**, rue des mésanges, rue des mouettes et rue des amphores ; à **Cozes**, route de Bordeaux, boulevard Bonnes Nouvelles.

À RONCE-LES-BAINS, DERNIERS TRAVAUX AVANT LA RÉFECTION DE L'AVENUE GABRIELLE

La réhabilitation du réseau public d'assainissement des eaux usées se poursuit à Ronce-les-Bains (commune de La Tremblade), avenue de la Chaumière. Repris en septembre par la CARA, les travaux consistent à renouveler 1700 mètres de canalisation, pour un montant de 700 000 euros. Ils se poursuivront au premier trimestre 2015, avenue Gabrielle, avec le remplacement de 590 ml de canalisation en amiante ciment, avant le projet d'aménagement communal de la voie. Une première phase de travaux avait déjà eu lieu l'an passé, place Brochard et avenue Camille Daniel.





énergie

Ils sont collègues à la Maison de l'emploi et à la Mission locale du pays royannais. Leur équipe, Eco & Home, est arrivée en tête du précédent défi « Familles à énergie positive », en réalisant 31% d'économies d'énergie pendant l'hiver.

Des solutions pour consommer moins et produire localement

La banquise fond, la fréquence des canicules et des tornades augmente, les déserts gagnent du terrain. Pour la première fois dans l'histoire de notre système terrestre, ces bouleversements du climat sont directement liés aux activités humaines, avec l'explosion depuis cinquante ans des émissions de gaz à effet de serre. Leurs conséquences sur l'humanité et l'environnement seront importantes, à court, moyen et long terme.

Notre avenir est entre nos mains. Il est temps que la prise de conscience se traduise dans les actes, individuels et collectifs. Ce que nous mangeons, les moyens de transport que nous utilisons, la façon dont nous nous chauffons... aucune action individuelle n'est dérisoire. Chaque geste compte. Multipliées à l'échelle d'un pays, les bonnes idées et les bonnes pratiques contribuent à réduire l'impact des activités humaines sur la planète. Alors que l'Assemblée nationale vient d'adopter le projet de loi sur la

transition énergétique, les élus de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique mènent, à l'échelle locale, une politique volontariste en faveur des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Depuis 2009, la CARA apporte aux particuliers et aux communes des conseils et des informations gratuits et indépendants sur l'énergie. Elle propose des aides financières pour l'installation de chauffe-eau solaires ou de chaudières à bois, et soutient les travaux de rénovation énergétique. Des études sont lancées pour la réalisation d'un schéma directeur des énergies renouvelables et l'implantation d'une unité de méthanisation sur le territoire. Depuis deux ans, le défi « Familles à énergie positive » organisé par la CARA permet aussi à chacun de découvrir et d'appliquer des gestes simples pour faire la chasse aux watts.

Ces réalisations concrètes, ces solutions d'avenir vous sont présentées dans ce dossier.



Quand les gestes de la vie quotidienne participent à la transition énergétique

Organisé depuis deux ans par la CARA, le défi « Familles à énergie positive » permet de réduire ses consommations d'électricité, de gaz, de fioul ou d'eau, par des gestes simples et sans renoncer à son confort. Témoignages.

LES RIDEAUX D'AURÉLIE.

Aurélié Rousseau et son fils Nathan habitent un appartement familial à Royan. Ils font partie des vingt-cinq familles du territoire qui ont participé l'hiver dernier au défi national des Familles à énergie positive. Objectif : réduire de 8% minimum leur consommation de gaz, d'électricité ou d'eau. Pour cela, ils ont d'abord reçu un guide de 100 éco-gestes, avec un pack de matériel à installer à la maison, comprenant un régulateur de débit pour douche, une ampoule basse consommation, une multiprise avec interrupteur coupe veille ou encore un rouleau de joint isolant pour les portes et les fenêtres. « J'ai purgé les radiateurs, recherché les fuites, dégivré le congélateur et coupé tous les appareils en veille, énumère Aurélié. Je mets aussi des ampoules à économie d'énergie dès que je peux. » Un autre geste a eu beaucoup d'effet sur la facture de chauffage : « ma mère est couturière, elle nous a

fait des rideaux sur-mesure, avec un tissu isolant et un tissu d'ameublement. C'est très efficace. Mon thermostat est maintenant réglé à 19,5°.»

CONSEILS DE GAGNANTS.

Ils ont remporté le « CO2 d'or » en réalisant la plus grosse performance du précédent défi : 31% d'économies d'énergie et d'eau ! « Il faut dire qu'on parlait de loin », souligne Sylvain Draux, capitaine de l'équipe Eco & Home constituée entre collègues de la Maison de l'emploi et de la Mission locale du pays royannais. La recette du succès ? « Plein de petits changements d'habitude, comme arrêter de faire couler l'eau quand on se brosse les dents, éteindre la lumière quand on quitte une pièce ou faire attention aux allers et retours dans le frigo. Maintenant, on pense à ce qu'on doit prendre avant d'ouvrir la porte dix fois. »

UN DEGRÉ EN MOINS, PUIS UN AUTRE. À Chaillevette, la famille Gauriveau se chauffe uniquement à l'électricité. « À notre grande surprise, notre consommation électrique s'est naturellement réduite sans grands efforts, en suivant tout simplement les 100 éco-gestes. » Le nettoyage des aérations (VMC, réfrigérateur, radiateurs...) a également eu un im-

pact, tout comme la suppression des veilles avec l'utilisation de multiprises avec interrupteur. « Nous avons aussi baissé les chauffages d'un degré puis d'un autre, progressivement et sans ressentir plus de froid », explique Delphine Gauriveau, qui composte aussi ses déchets et récupère l'eau de lavage des légumes pour arroser le jardin pendant l'été.

Vous pouvez consulter ou télécharger le guide des éco-gestes sur le site de la CARA :



www.agglo-royan.fr

200 EUROS D'ÉCONOMIE EN MOYENNE

Pour la deuxième année, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique participe au défi « Familles à énergie positive », organisé du 1^{er} décembre 2014 au 30 avril 2015 en partenariat avec l'Ademe et l'association Prioriterre. Les vingt-cinq familles de la CARA qui ont participé à ce concours l'an dernier ont réduit leur consommation d'énergie de 23 % en moyenne, ce qui représente une économie d'environ 200 euros par an !

Quelle stratégie énergétique pour le territoire ?

Comment atteindre, d'ici 2020, le seuil de 23 % d'énergies renouvelables dans les consommations d'énergie finale fixé par le Grenelle de l'environnement et la récente loi sur la transition énergétique ? Pour répondre à cet objectif, la CARA engage l'élaboration d'un schéma directeur de développement des énergies renouvelables. Son objectif : définir un plan d'actions à court et moyen termes, associé à un objectif de réduction des consommations.

La première phase de l'étude consiste à réaliser un état des lieux de la production et de la consommation d'énergie sur le territoire de la CARA. « C'est une étape primordiale, puisqu'une bonne connaissance du territoire et de ses enjeux permet de tracer des objectifs clairs et adaptés », souligne Régine Joly, vice-présidente de la Région et vice-présidente de la CARA déléguée au développement durable, au plan climat énergie territorial et à l'énergie. En 2013, la production d'énergie renouvelable sur le territoire représentait 10 % de la consommation d'énergie (la moyenne nationale étant de 14 %), dont 97 % sont obtenus

grâce au bois-bûches (cheminées individuelles, poêles à bûches, ...). Le schéma directeur doit donc permettre de tracer un chemin clair pour passer du taux actuel de 10 % aux 23 % fixés par le Grenelle de l'environnement, voire aux 26 % préconisés par la Région et par la loi sur la transition énergétique adoptée récemment par l'Assemblée nationale.

Plusieurs pistes sont déjà esquissées.

« On peut agir en premier lieu au niveau des bâtiments publics ou privés, en engageant des travaux d'économie d'énergie, indique Régine Joly. Cela va de l'isolation thermique à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, de chauffe-eau solaires, de systèmes de chauffage au bois pour les particuliers ou les collectivités, dont le bilan carbone est neutre. On peut aussi imaginer la création d'éco-quartiers, ainsi que le développement du covoiturage et des déplacements en véhicules électriques, que ce soit en voiture, à vélo ou en scooter. » Des projets plus importants sont à l'étude, comme la création d'une unité de méthanisation sur le territoire. « C'est un procédé très intéressant, créateur d'emplois, d'énergie propre, sans nuisance et sans danger, poursuit Régine Joly. La méthanisation produit de la chaleur,

mais surtout du biogaz qui est injecté dans le réseau et pourrait aussi servir de carburant à nos bus. »

ENERGIES D'AVENIR

Dans le contexte mondial où l'énergie nucléaire démontre ses limites et où les gaz à effet de serre perturbent notre climat, les énergies éoliennes et marines prennent toute leur importance pour accompagner le territoire dans un processus de sobriété énergétique. « La filière éolienne a largement démontré sa maturité et la France dispose du deuxième gisement en Europe », rappelle Régine Joly. Grâce à des améliorations technologiques régulières, les installations éoliennes de grande puissance ne sont plus la seule voie de diversification, qui passe aujourd'hui par la multiplication des petites ou moyennes unités, sur terre comme sur mer, avec les hydroliennes. Les énergies éoliennes et marines sont à considérer comme des énergies d'avenir, créatrices d'emplois ; leur développement devra répondre aux schémas régionaux adoptés, dont l'objectif est de produire 1800 MW d'ici 2020 (400 terrestres et 800 offshore).

UN CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE EN PROJET SUR UNE ANCIENNE DÉCHARGE

Pendant de nombreuses années, le site de la Guilletterie, à La Tremblade, a reçu des déchets. Afin d'éviter tous risques ultérieurs d'atteinte à l'environnement, la CARA a procédé à la réhabilitation de ce site. Ces aménagements étant maintenant terminés, une réflexion est menée pour envisager l'implantation d'un champ photovoltaïque sur le

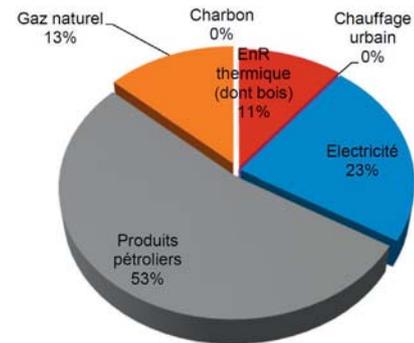
dôme (environ 3 hectares aménageables). A ce titre, la Société d'économie mixte pour le développement de l'Aunis et de la Saintonge, dans le cadre de sa mission d'aide aux collectivités, a été mandatée pour initier une pré-étude de faisabilité de cette opération. Le stockage de déchets serait alors remplacé par la production d'énergie renouvelable.

Une facture énergétique annuelle de 2 390 euros par habitant

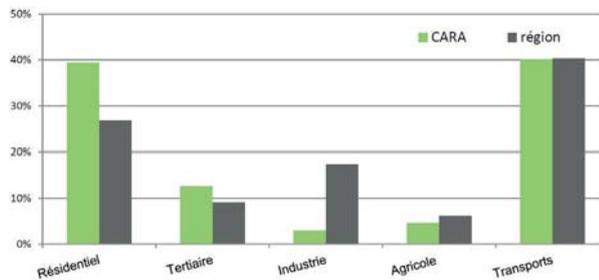
Selon l'état des lieux de la production et de la consommation d'énergie sur le territoire de la CARA, nous consommons 1 743 GWh, soit 3 % de la consommation régionale. Notre territoire émet 417 000 tonnes équivalent CO² (pour un objectif de 334 000 tonnes en 2020). À titre indicatif, une tonne équivalent carbone représente un an de chauffage au gaz pour un trois pièces, un aller-retour Paris-New-York en avion, 1,8 tonne de papier, 14 000 km de Twingo en ville, ou encore 8 500 km de 4x4 en ville. La facture énergétique du territoire est de 189 millions d'euros, soit 2 390 euros par habitant.

(Source : Agence régionale d'évaluation environnement et climat)

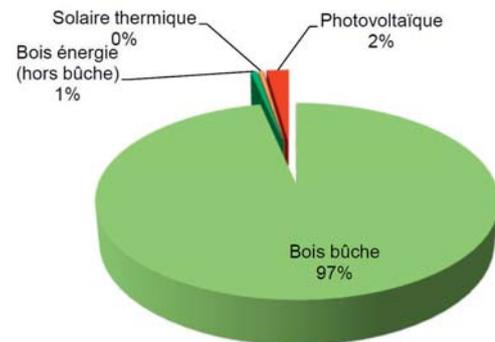
Répartition régionale de la consommation énergétique par énergie : (données 2008-2009)



Répartition de la consommation énergétique par secteur : (données 2008-2009)



Répartition de la production par type d'énergies renouvelables : (données 2013)



43 ACTIONS POUR LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le 24 mai 2013, la Cara adoptait son Plan Climat Energie Territorial (PCET), une démarche rendue obligatoire par le Grenelle de l'environnement pour les collectivités de plus de 50 000 habitants. Ce programme d'actions spécifiquement axé sur la lutte contre le changement climatique prévoit la mise en œuvre de 43 initiatives sur le territoire au cours des cinq prochaines années, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments et développer les énergies renouvelables. Ce plan d'actions est soumis à plusieurs objectifs chiffrés, notamment les 3x20

définis par la Commission européenne : réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre en 2020 par rapport à l'année de référence 1990, et augmenter sur la même période l'efficacité énergétique de 20 % et l'utilisation d'énergies renouvelables de 23 %.

Toutes ces actions sont détaillées sur le site Internet de la CARA:



www.agglo-royan.fr

à la rubrique → Les projets → Plan climat.

La méthanisation, une énergie propre produite localement

La Communauté d'agglomération Royan Atlantique étudie la possibilité d'implanter sur son territoire une unité de méthanisation, un procédé qui permet de produire de l'énergie à partir de matière organique, à proximité des sites de consommation. À ce jour, 73 projets de méthanisation sont en fonctionnement, en développement ou en phase d'études dans la région. Soutenu par la Région Poitou-Charentes, le développement de la méthanisation apparaît comme l'une des solutions concrètes et innovantes pour parvenir à atteindre l'objectif de 26% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie d'ici 2020.

Comment ça marche ?

La méthanisation est un procédé biologique naturel qui permet de valoriser des matières organiques (résidus de cultures et déjections animales), **la biomasse**, généralement collectée en circuit court dans un rayon moyen de 20 kilomètres. Ces matières sont placées à l'intérieur d'une cuve ou d'un casier fermé ; **le digesteur**, où elles sont dégradées par des micro-organismes en l'absence d'oxygène. Elles produisent alors une énergie renouvelable, **le biogaz**, et un fertilisant répondant à des normes environnementales, **le digestat**, destiné à être épandu sur des parcelles agricoles.

Comment utilise-t-on le biogaz ?

Deux types d'utilisation sont possibles à partir du biogaz :

- La production d'**électricité** (restituée au réseau) et de **chaleur**, utilisée localement (usages domestique, agricole et/ou industriel) ;
- La production de **biométhane**, injecté dans les réseaux de distribution de gaz naturel, pour des usages domestique et industriel, ou utilisé comme carburant dans les véhicules qui roulent au gaz naturel.

La méthanisation, c'est pour qui ?

- **Les agriculteurs ou les coopératives agricoles** : la méthanisation procure un complément d'activités et de revenus. Elle favorise également l'autonomie énergétique des exploitations mais aussi des communes pour le chauffage de bâtiments publics.
- **Les collectivités locales (communes, communautés de communes...)** : la méthanisation représente une source de développement économique pour les collectivités locales où le projet s'implante, en fournissant une nouvelle activité aux entreprises locales (construction et maintenance des installations de méthanisation) et des emplois directs non délocalisables pour l'exploitation des sites.
- **Les syndicats de traitement des déchets et de l'assainissement** : la méthanisation permet de valoriser localement les sous-produits organiques ; près de 1,5 million de tonnes par an seront converties en énergie à l'horizon 2020.
- **L'environnement et le climat** : la méthanisation participe à la production d'énergies renouvelables à partir de biomasse locale couplée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

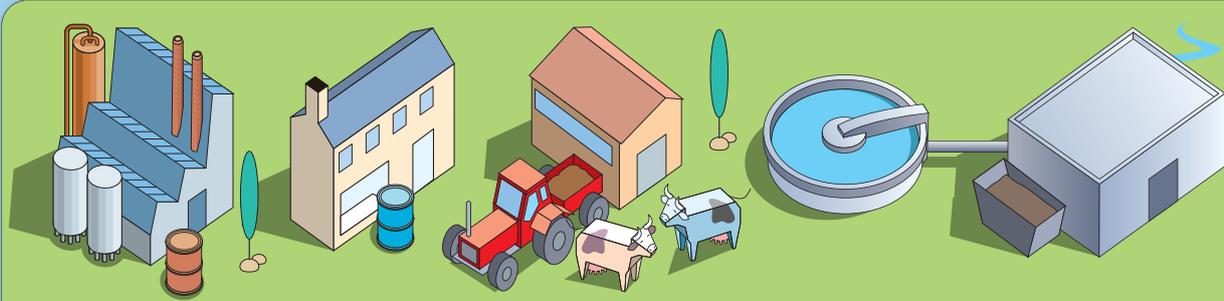
Et l'odeur ?

Les futurs riverains d'une unité de méthanisation redoutent souvent les nuisances olfactives susceptibles d'être générées par ce type d'installation. Dans la pratique, on ne sent rien grâce aux progrès réalisés ont été réalisés dans le conditionnement de la biomasse.

UN PLAN NATIONAL POUR CONSTRUIRE 1 500 UNITÉS DE MÉTHANISATION

Le nouveau plan national inscrit dans la loi de transition énergétique prévoit la construction de 1 500 unités de méthanisation à l'échelle nationale. La Région soutient fortement cette initiative avec un plan régional adopté en 2012 qui prévoit le fonctionnement d'une soixantaine d'installations de toutes tailles à l'horizon 2020, pour une puissance globale installée de 40 MW électrique.

La méthanisation, comment ça marche ?



Les déchets organiques issus des activités agricoles, industrielles, commerciales ou domestiques (lisiers, fumiers, résidus alimentaires, boues d'usines de dépollution de l'eau, graisses...) sont stockés avant prétraitement.

Le prétraitement

Pré-fosse de stockage pour alimenter le digesteur en matières liquides.

Selon la nature des déchets, quelques opérations sont nécessaires pour qu'ils puissent être correctement traités : épaissement, filtrage, homogénéisation...

Trémie d'incorporation pour alimenter le digesteur en matières solides.

Le digesteur
C'est une cuve hermétique qui permet la production du biogaz. Chauffés et brassés, les déchets fermentent et libèrent le biogaz qui est stocké au dessus de la cuve puis envoyé vers l'unité de cogénération. Ce biogaz contient de 50 à 70% de méthane (d'où le nom de méthanisation).

Le digestat
Quand les déchets ont libéré leurs biogaz, ils sont envoyés vers une cuve de stockage avant épandage. C'est le digestat, un engrais plus facilement assimilable pour les cultures (diminution des nuisances olfactives).

Biogaz

Traitement

Injection réseau gaz

Carburant

Le séparateur
permet le conditionnement du digestat sous deux formes : solide et liquide.

- La fraction solide constitue un amendement organique de fond.
- La fraction liquide se présente sous la forme d'un engrais qui peut être utilisé en remplacement des engrais minéraux azotés.

L'unité de cogénération
Elle utilise le biogaz pour produire de l'électricité transmise au réseau et de la chaleur transmise aux réseaux locaux.

Électricité

Chaleur

La meilleure énergie : celle que l'on ne consomme pas

Le projet de loi sur la transition énergétique récemment adopté par l'Assemblée nationale met tout particulièrement l'accent sur les économies d'énergie. La transition vers un nouveau modèle énergétique, moins dépendant du nucléaire, du pétrole ou du gaz, nécessite en premier lieu de réduire notre consommation, en supprimant les gaspillages et en renforçant l'efficacité énergétique des équipements et des bâtiments. Plusieurs actions menées par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique poursuivent cet objectif.

AGIR SUR LES DÉPLACEMENTS

Sur le territoire de la CARA, les consommations d'énergie les plus importantes sont liées aux déplacements des personnes (40 %), et à l'habitat (38 %). Ce sont aussi ces deux secteurs qui produisent le plus d'émissions de gaz à effet de serre. En décembre 2013, les élus de l'agglomération ont adopté un plan de déplacements urbains, qui propose une nouvelle offre de transports, adaptée aux besoins locaux et plus respectueuse de l'environnement : les actions mises en œuvre ont pour objectif de réduire la part de la voiture individuelle dans le volume global des déplacements, au profit des transports en commun, du covoiturage ou des vélos. Deux cents kilomètres de voies cyclables ont déjà été créés. Cet été, 600 places de stationnement pour les vélos ont également été installées dans la forêt de la Coubre, où la circulation automobile est très importante en période estivale.



AGIR SUR L'URBANISME ET LES BÂTIMENTS

Si le cœur de l'agglomération concentre la majorité de la population et des emplois, l'extension de l'habitat dans les zones périurbaines depuis trente ans a fortement contribué à l'augmentation des distances et des trajets entre le domicile et le lieu de travail. Du schéma de cohérence territoriale au programme local de l'habitat, les documents d'urbanisme placent désormais la thématique des transports au cœur des politiques d'aménagement, en donnant la priorité aux zones desservies par les transports publics, en limitant l'étalement urbain ou en favorisant la densification des zones urbaines. Alors que les bâtiments consomment 43 % de l'énergie finale en France, la CARA propose aussi des aides techniques et financières pour la rénovation énergétique des logements, et l'installation d'énergies renouvelables.

MODIFIER SES PROPRES HABITUDES

À l'heure où un tiers des Français confessent avoir des difficultés à régler leurs factures d'énergie, la CARA mène enfin des actions pour sensibiliser les habitants sur la manière de diminuer les gaspillages. Depuis 2013, la CARA organise notamment le défi « Familles à énergie positive », qui permet de réduire ses consommations d'électricité, de gaz ou de fioul en appliquant une série de gestes simples, sans renoncer à son confort : baisser un peu le chauffage, éteindre les appareils en veille... Les 25 familles qui ont participé à la première édition sont parvenues à réduire leur consommation d'énergie de 23 % en moyenne, soit une économie d'environ 200 euros !





Un lieu de conseils gratuits et indépendants sur les économies d'énergie

L'ESPACE INFO ÉNERGIE

Vous voulez rénover votre maison, vous avez un projet de construction ? Adressez-vous à l'Espace Info Energie (EIE) de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (CARA). Créé en 2009 avec le soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et du Conseil régional Poitou-Charentes, l'EIE est un lieu de conseils indépendants et gratuits pour vous aiguiller vers des solutions énergétiques adaptées à vos besoins.

Le conseiller énergie de la CARA répond à vos questions sur les aides financières, l'isolation de votre maison, le chauffage le plus pertinent, les énergies renouvelables ou les normes énergétiques réglementaires. Il met à votre disposition de nombreuses brochures et des guides pratiques pour vous aider dans vos prises de décision, et vous oriente, si nécessaire, vers l'ensemble des organismes compétents, bureaux d'études ou entreprises susceptibles d'intervenir dans le domaine technique concerné pour vos travaux.

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE (CEP)

Vous êtes une commune de moins de 10 000 habitants et ne disposez pas de suffisamment de ressources internes pour traiter la maîtrise énergétique ? Le conseiller en énergie partagée de la CARA peut vous aider en dressant tout d'abord un inventaire du patrimoine de la commune et un bilan énergétique sur les trois dernières années. Il vous proposera ensuite des recommandations et un plan d'actions afin de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, assurer le suivi des consommations et des dépenses, ou encore accompagner la commune sur des projets énergétiques : développement des **énergies renouvelables**, assistance ou avis sur des dossiers de rénovation (cahiers des charges...), optimisation de l'éclairage public. Il participe, enfin, à la sensibilisation et à l'information des équipes communales et des élus sur les problématiques énergétiques actuelles.

DEUX DISPOSITIFS D'AIDES FINANCIÈRES AU SEIN DE LA CARA

↳ Depuis mars 2008, la CARA a mis en place un dispositif d'aides financières **en faveur des énergies renouvelables** à destination des particuliers pour l'installation des systèmes suivants : chauffe-eau solaires individuels, système solaire combiné et les chaudières bois (granulés et déchiquetés).

↳ Afin d'améliorer la performance énergétique des logements individuels de plus de 15 ans d'ancienneté, la CARA apporte, depuis avril 2011, **des aides aux travaux de rénovation énergétique** (isolation de toiture, isolation des murs et remplacement des fenêtres). Préalablement, il sera indispensable de réaliser un audit thermique de votre logement, estimant un gain d'économies d'énergie après travaux d'au moins 25%. Un bonus peut être obtenu pour une utilisation d'éco-matériaux comme la ouate de cellulose, laine de chanvre, laine de bois...

Les montants des aides dépendent du type de travaux réalisés et sont soumis à des conditions de ressources. Ne commencez pas vos travaux avant d'avoir obtenu les accords de subvention.

ESPACE INFO ENERGIE

Contact : Sébastien AURIAC

Sans rendez-vous : le mercredi de 9 heures à 12h30 et de 14 heures à 17h30. Sur rendez-vous les autres jours de la semaine aux mêmes heures.

Tél : 05 46 22 19 36 / infoenergie@agglo-royan.fr

Informations utiles

- ↳ www.renovation-info-service.gouv.fr/
- ↳ www.poitou-charentes.fr/environnement/air-energie-dechets-transport
- ↳ www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/financer-projet



Multiplication des points de vue à travers « L'étendue » de Romain Godde, sur la falaise du Caillaud.

Regards d'artistes sur l'estuaire de la Gironde



À pied ou en vélo, des milliers de promeneurs ont parcouru les Sentiers des arts, du 20 septembre au 2 novembre, entre Talmont-sur-Gironde et Barzan. A l'invitation de la CARA, huit artistes de Land art ont exposé des œuvres monumentales et éphémères le long d'un parcours de 9km, invitant chacun à porter un nouveau regard sur l'estuaire de la Gironde comme sur son patrimoine historique.

Rétrospective sur www.agglo-royan.fr



© Laurent Jahier

A Talmont, l'arrivée des « Bestioles » de Michel Leclercq, une nouvelle espèce invasive sur les rives de l'estuaire.



© Laurent Jahier

Dans la baie de Chant-Dorat, les « Echelles de secours » de Fabrice Pressigout, dont chaque marche correspond à un siècle de montée des eaux.



© Laurent Jahier

Un sous-marin de branches émerge au milieu des champs, entouré de barils de pétrole : à Barzan, ce sont les « surprises maritimes » de l'artiste hollandaise Karin Van der Molen.



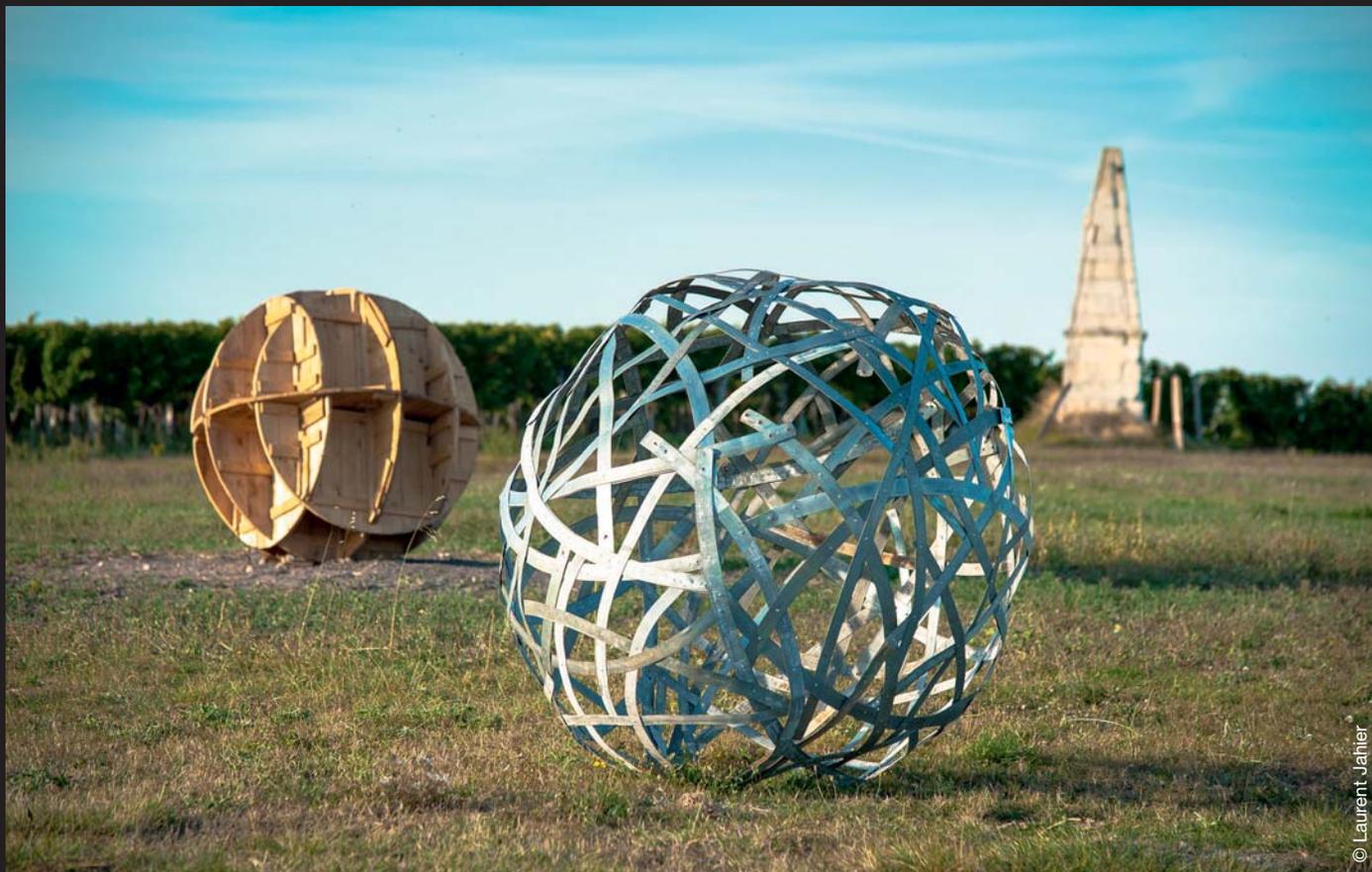
Lors de la construction du sous-marin, avec les élèves de l'Erea de Saintes.



De la feuille de dessin aux arabesques de broyat : « Les jardins d'Agartha » d'Alixire, comme des vestiges archéologiques découverts grâce à la photographie



« Les compagnons » de Philippe Berget, des guides filiformes, qui marquent le paysage de leur empreinte de géants. A Talmont, l'artiste initie au Land Art des enfants du centre de loisirs de Cozes.



© Laurent Jahier

« Miss-terre » de Patrice Liron : au milieu des vignes, sculptures réalisées avec des planches, des cerclages et fonds de barrique.



© Laurent Jahier

A proximité du site archéologique du Fâ, les « Traces » de Michel Bachelet : un graphisme cinétique inspiré des techniques de fouilles.



Des centres de ressources et d'information pour les personnes en difficulté

Des postes informatiques avec accès Internet sont mis à disposition du public dans les CR21.

Un nouveau centre de ressources et d'information intercommunal a ouvert le 2 octobre au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Royan. Il s'adresse aux personnes en difficulté qui habitent les communes de Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer et Vaux-sur-Mer, pour les accompagner dans leurs recherches d'emploi et faciliter leurs démarches administratives.

Christophe, 53 ans, n'a pas d'ordinateur à la maison. A la recherche d'un emploi, il vient régulièrement au nouveau centre de ressources et d'information intercommunal de Royan, pour aller sur Internet et imprimer des documents. « Ici, on a un bon accueil, et il y a un poste informatique, explique-t-il. Cela me permet de consulter ma messagerie, ou d'imprimer un extrait de casier judiciaire pour un nouvel employeur. Quand on est demandeur d'emploi, on a besoin d'accompagnement. On se heurte parfois à un mur pour des problèmes administratifs. »

Sur le territoire de la CARA, il existait déjà trois centres de ressources et d'information intercommunaux (CR21) à La Tremblade (pour les communes du secteur nord), Saujon (secteur est) et Cozes (secteur sud). Mais il n'y en avait pas encore à Royan. Avec ce nouveau service, les personnes en difficulté vont trouver un interlocuteur pour les accompagner dans leurs recherches d'emploi et leurs démarches administratives. Ils pourront obtenir des informations sur les aides sociales, la santé, le surendettement ou les contrats aidés, mais aussi des conseils en matière de formation ou de validation des acquis de l'expérience. En fonction de leur situation, ils pourront également être orientés vers d'autres services ou partenaires.

« Les personnes que nous recevons sont souvent célibataires, observe Carole Tacquet, animatrice du CR21 à Royan. On fait le point sur leur situation. Au départ, il y a souvent la perte d'un emploi, qui débouche sur des problèmes de mobilité, de logement ou d'assurance maladie. Certains n'ont pas de domicile. On travaille alors avec tous nos partenaires pour trouver une solution d'hébergement ou de quoi manger. Parfois, ce sont aussi des personnes âgées, qui ont droit à certaines aides mais ne le savent pas. En général, les gens repartent soulagés. On les écoute, on les aide, ils se sentent moins seuls. »

UN OUTIL DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ET L'EXCLUSION

Les quatre centres de ressources et d'information intercommunaux du territoire ont été créés depuis 2011 à l'initiative de la CARA. Ils ont pour objectif de renforcer l'insertion sociale et professionnelle des personnes accueillies, mais aussi de faciliter toutes les actions de lutte contre la précarité et l'exclusion : accompagnement et aide aux personnes dans la vie quotidienne, prévention sociale, réflexion sur l'aide alimentaire, informations collectives sur la santé, la mobilité ou le surendettement... Une aide de 80 000 euros a ainsi été apportée par la CARA au CCAS de Royan pour l'ouverture d'un quatrième centre sur le secteur ouest. La Maison de l'emploi, de la formation et des initiatives locales (MEFIL) assure le suivi quotidien de l'activité des CR21.



Particuliers employeurs : des réponses à vos questions

Catherine Baillargeon, assistante de vie chez Yves et Paulette Dumoulin.

Six « Points relais particulier emploi » ont été créés sur le territoire pour améliorer l'information des particuliers employeurs et développer la professionnalisation des salariés à domicile.

Quel salaire verser à mon aide ménagère ? Comment rédiger son contrat de travail ? Peut-on toujours payer un employé à domicile avec le chèque emploi service universel (CESU) ? Telles sont quelques-unes des questions que peuvent se poser les particuliers qui font appel à des salariés pour l'entretien de la maison ou du jardin, l'aide au maintien à domicile ou encore la garde d'enfants.

Pour leur venir en aide, la Maison de l'emploi, de la formation et des initiatives locales (MEFIL) de la CARA et la Fédération des particuliers employeurs (FEPEM) ont mis en commun leurs compétences pour ouvrir six Points Relais Particuliers Emploi sur le territoire, de La Tremblade à Cozes, en passant par Royan et Saujon. Des permanences permettent de répondre à toutes les questions du quotidien qui se posent aux particuliers employeurs et aux salariés à domicile : recruter, gérer la relation avec son salarié, connaître ses droits et ses obligations, s'informer sur la retraite ou les droits à la prévoyance, se former en tant que salarié ou proposer une formation à son salarié...

Près de 6 000 employeurs. Selon l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille (sources : ACOSS, CNESU, PAJE), on comptait 5 562 particuliers employeurs au premier trimestre 2013 sur le territoire de la CARA, qui ont confié à leurs salariés près de 600 000 heures de travail, soit l'équivalent de 663 salariés à temps

plein sur un trimestre. Le chèque emploi service universel est utilisé dans 85% des cas pour rémunérer les salariés, la plupart du temps au SMIC (9,53 euros brut de l'heure). Les personnes âgées de 70 ans ou plus sont exonérées des cotisations sociales. « *L'employeur bénéficie de déduction fiscale de 50% ou crédit d'impôt* », souligne Christine Werno, responsable de la FEPEM Poitou-Charentes, tout en rappelant l'illégalité du « travail au noir ». « *Les particuliers employeurs qui ne déclarent pas les heures travaillées ou seulement une partie prennent des risques et ne permettent pas aux salariés de bénéficier de la retraite ni d'une véritable protection sociale, pour eux-mêmes et leur famille.* »

COORDONNÉES DES CENTRES DE RESSOURCES ET D'INFORMATIONS INTERCOMMUNALES :

CR2I de Royan

61 bis, rue Paul Doumer : 05 46 02 30 65

CR2I de La Tremblade

37, rue de la Seudre : 05 46 36 65 83

CR2I de Saujon

1, route du Chay : 05 46 06 84 22

CR2I de Cozes

8, rue de l'hôtel de ville : 05 46 90 95 47

Mission locale du pays royannais

69, rue Paul Doumer à Royan : 05 46 06 96 16

Maison de l'emploi

48, rue Alsace Lorraine à Royan : 05 46 05 31 75

Un peu plus de trois créateurs sur dix sont aujourd'hui des FEMMES, rapporte l'Agence pour la création d'entreprises (APCE). Elles se lancent le plus souvent en TPE (très petite entreprise) afin d'assurer leur propre emploi. Leur investissement financier de départ est moins important que celui des hommes, mais la survie de leur entreprise est meilleure, selon Marie-Claire Capobianco, co-auteur du livre *Entreprendre au féminin, mode d'emploi*. Najat Valaud-Belkacem, ministre

des droits des femmes, a annoncé l'été dernier son objectif d'augmenter de 10 % le nombre de femmes entrepreneurs d'ici à 2017. Notamment grâce à un accès au crédit bancaire facilité (via entre autres le Fonds de garantie à l'initiative des femmes : + 11 % en 2013). L'autre nerf de la guerre serait « le réseau ». Nous avons rencontré deux femmes chefs d'entreprise du pays royannais, qui témoignent de leur expérience. Rencontres.

Créer au féminin



NATALY THOMAS

Tout Nat'urellement

Autodidacte, elle a su associer sa passion pour l'informatique à celle de l'enseignement en devenant formatrice. Toujours vacataire auprès des centres de formation, Nataly Thomas s'est toutefois donné le temps de dénouer les mailles d'un vieux rêve de création... autour du bijou fantaisie. À 45 ans, Nataly est ainsi devenue un auto-entrepreneur humain, dynamique et inspiré.

À l'approche de Noël, le carnet de commandes et l'agenda de Nataly s'étoffent : « Je prépare les fêtes de fin d'année, c'est une grosse période d'activité pour moi. » Dans son atelier digne de la caverne d'Ali Baba : des pinces, de la colle, des chutes de cuir et mille autres pe-

tites choses. Un pied dans l'univers du fait main. « Je travaille de chez moi », un privilège qui a aussi son revers (de la médaille) : « Les journées ne sont pas assez longues ! », se lamente la créatrice. Ses bijoux conçus en pièces uniques ou en petites séries s'écoulent lors de réunions privées, sur des salons, en dépôt-vente, mais principalement grâce à Internet. « Depuis que ma boutique est visible et référencée sur le site A Little Market, j'ai boosté mes ventes. Je crois beaucoup au réseau. Facebook contribue également à ma visibilité. Il faut dire que de ce côté-là, je suis réactive, j'alimente régulièrement ma page. Ma clientèle (principalement féminine) passe commande via le Net mais aussi en direct. »

Poussée par son entourage, Nataly s'est lancée spontanément dans l'aventure entrepreneuriale il y a un an et demi : « Sans emprunt,

certes, mais aussi sans vraiment avoir les bonnes infos. Si c'était à refaire, je passerais sûrement par la couveuse d'entreprise » (NDLR : qui permet aux futurs chefs d'entreprise de tester en grandeur réelle leur projet).

« ENTRE FEMMES CHEFS D'ENTREPRISE, ON SE COMPREND TOUT DE SUITE »

Aujourd'hui, Nataly jongle entre ses deux activités professionnelles : son atelier à Saint-Georges-de-Didonne et ses prestations de formatrice à travers la Région : « C'est tout à fait compatible. J'avoue quand même que j'ai des progrès à faire au niveau de l'organisation de ma petite entreprise. La communication, les prises de vue, la livraison, la fabrication... je dois tout gérer ! L'avantage c'est que je ne fais que des choses qui me plaisent. Que ce soit dans mon travail ou dans mes relations, je privilégie la qualité à la quantité. D'ailleurs j'ai remarqué qu'entre femmes chefs d'entreprise, on a l'habitude d'aller à l'essentiel : les relations sont plus simples, on se comprend tout de suite. »

Son conseil : « Bien se renseigner, bien s'entourer avant de créer son entreprise. Se donner les moyens de réussir... surtout lorsqu'on est une femme et que l'on a plusieurs vies dans la même journée. »

Courriel : dansmonatelier@yahoo.fr

Facebook : « Dans mon NaT'elier ».

STÉPHANIE PIETRE

Prendre son envol

Forte de ses 18 ans d'expérience en accompagnement des TPE et groupements d'entreprises, Stéphanie Pietre s'est lancée le défi de l'entrepreneuriat en octobre 2012. Par le biais de son cabinet « Alterela », elle s'est spécialisée dans l'accompagnement. Objectif : prendre du recul pour mieux déployer ses ailes...

Partie s'ouvrir d'autres horizons professionnels en Australie, Stéphanie a rapporté dans ses valises les contours de son nouveau métier : Business Developer. « Ça a été pour moi un déclic. J'ai repris l'essentiel des tâches de cette fonction, pour la proposer en indépendante. Ça faisait des années que j'avais envie de monter ma boîte et j'avais trouvé là une manière de capitaliser mon expérience. » Le business developer vise un objectif précis tout en mettant en place un plan stratégique pour assurer la pérennité et le développement d'une entreprise. « Je pose un diagnostic, puis ensemble avec mon client, nous élaborons les moyens d'atteindre ses objectifs de développement ».

Concrètement, Stéphanie s'adresse à deux sortes de publics : l'entrepreneur de TPE et les responsables de groupements d'entreprises (notamment par le biais du réseau des CCI). « Tout chef d'entreprise a besoin d'un regard extérieur, bienveillant sans être complaisant ». Applique-t-elle ses méthodes à elle-même ? « J'y travaille tous les jours ! J'essaie en permanence de me remettre en question. J'ai démarré ma carrière comme animatrice d'association, et au moment où je vous parle, je viens de créer officiellement mon entreprise en profession libérale



(après deux ans en couveuse d'entreprise) ».

« LES FEMMES SONT SOUVENT CRÉATRICES DE TPE, PARCE QU'ELLES SONT PLUS AXÉES SUR LA RELATION AUX AUTRES »

Confrontée aux problématiques de l'entrepreneur, Stéphanie est bien placée pour connaître aussi celles de la femme qui choisit de franchir le pas : « En ce qui concerne mon projet, je suis avant tout restée lucide : en tant que maman divorcée avec deux jeunes enfants, je ne pouvais pas m'installer sans un relais familial. Je l'ai trouvé à Royan, auprès de ma mère, qui me permet de régler une grosse partie de la logistique (rires) ! J'ai 39 ans et je m'éclate dans ce que je fais. Je me sens utile. Je peux librement mettre mon expérience au service des autres et aussi mettre en place les actions que j'ai décidées... Les femmes sont souvent créatrices de TPE parce qu'elles sont plus axées sur la relation aux autres. »

Stéphanie est une adepte des Réseaux Sociaux : « Dans mon activité, l'image et la réputation sont essentielles. Le réseau est incon-

turnable, pour peu que l'on en maîtrise le fonctionnement ».

Son conseil : « Entreprendre est pour moi synonyme de conciliation du temps (particulièrement en tant que femme). Il faut vraiment prendre en compte la dimension familiale et mesurer l'implication nécessaire avant de se lancer. Mon autre conseil c'est de se faire accompagner (NDLR : déformation professionnelle !). La Couveuse, c'est idéal pour démarrer. Il existe aussi de nombreuses structures gratuites, il ne faut pas hésiter à pousser la porte... »

Son projet : « Développement bien-sûr. Je voudrais intervenir plus régulièrement auprès des responsables de groupements d'entreprises de mon territoire. Et puis coacher, encore et toujours plus, j'adore ça ! »

Courriel : stephanie.pietre@alterela.fr

Facebook : [Alterela](#)

Site Internet : www.alterela.fr

Conseil et Formation en Business Development.

Sports urbains : Royan à l'avant-garde



Après avoir réalisé l'un des plus grands skate-parks de la région, la ville de Royan a inauguré cet été le premier bike park urbain, en face du lycée Cordouan et à proximité de la halle aux sports. C'est sur ce site que se déroule depuis trois ans le festival des sports urbains, dont la renommée ne cesse de s'étendre.

Quatre lignes de bosses pour les pros comme pour les débutants, des virages relevés, une ligne de Slopestyle avec drop wall ride en bois... Le tout nouveau bike park inauguré cet été à Royan est un véritable parc d'attractions pour les adeptes du BMX (bicycle motocross) ou VTT, ces vélos qui permettent de réaliser des figures acrobatiques (Freestyle) ou de franchir tous les obstacles. D'une surface de 7 200 mètres carrés, cette réalisation hors-norme a été conçue par le spécialiste Jonathan Mahec, qui construit des bike parks dans le monde entier, du Canada au Chili en passant par l'Autriche. « Avec cet équipement, Royan se positionne comme précurseur, résume-t-il. C'est la première commune de France à avoir un bike park public, regroupant presque toutes les disciplines, Freeride, Freestyle, VTT. » Jordy Delbouys, le président de l'association « Royan Bike Park », a porté le dossier avec la ville de Royan. « C'est une infrastructure unique en son genre, se réjouit-il. On a tout ce qui faut pour rouler dans les meilleures conditions, pour apprendre aux minots et se perfectionner jusqu'au plus haut niveau. Cela permet aux pros de s'éclater vraiment sur une piste tracée à la perfection, avec des kicks en bois, des très bons sauts. Les pros comme les débutants, tout le monde peut s'amuser. »

Avec ce nouvel équipement, la ville poursuit sa montée en puissance dans le domaine des sports urbains, de la première « battle » de danse hip-hop organisée en 2002 à l'inauguration, dix ans plus tard, du premier skate-park en béton du grand Ouest. « Les sports urbains sont vraiment au cœur de la cité et portent une vision du sport en phase avec les évolutions sociologiques et culturelles de notre société, relève Yannick Pavon, conseiller municipal de Royan délégué à la jeunesse, à l'animation et aux sports urbains. Malgré sa taille moyenne, Royan est désormais reconnue comme une ville à la pointe des nouvelles tendances. » Pour faire vivre ces structures en dehors de leur fréquentation quotidienne assidue, un festival des sports urbains réunit depuis trois ans les meilleurs riders de l'Hexagone. « Lors de ce festival, professionnels et amateurs se côtoient dans les 26 disciplines présentées, souligne Yannick Pavon. Le tissu associatif local est aussi au rendez-vous pour ce moment de partage festif. »



Le terrain de Breuillet, haut lieu du BMX Race



Ceux-là ne font que des acrobaties. Quand ils s'alignent sur la butte de départ, c'est pour faire la course, à fond les pédales, sur une piste de 400 mètres de long. « *Au début, en 2005, ce terrain n'était qu'un champ de bosses pour faire des sauts, se souvient Dominique Ruffaldi, qui a présidé pendant neuf ans le club de BMX de Breuillet. On appelait ça du Dirt. On a démarré avec une poignée de parents et d'enfants. La mairie voulait régulariser ce terrain offert aux jeunes. La seule solution, c'était de le transformer en piste de BMX et de le clôturer.* » Le premier entraîneur du club s'appelle Jean-Christophe Tricard. Il compte plusieurs titres de champions de France et de champions du monde à son palmarès. « *C'est lui qui a dessiné la piste* », souligne Angélique



Chotard, la nouvelle présidente du club. Grâce au travail des bénévoles, l'ancien terrain de Dirt devient en quelques années une piste régionale homologuée, équipée de doubles, de whoops, de tables et de trois virages. Un local est construit par la mairie. Breuillet peut accueillir des jeunes en stage et des centaines de pilotes en compétition, tandis que les effectifs du club montent certaines années jusqu'à 130 licenciés. « *Ce sont les mêmes qu'on retrouve au bike park de Royan. On reconnaît ceux qui viennent de Breuillet. Ils sont techniquement plus à l'aise dans les sauts, et ils portent un casque.* »

À La Tremblade, un nouveau spot pour les riders

Il ne manque rien. Avec une table de saut, plusieurs trottoirs, une funbox, un lanceur et deux rails métalliques hauts, le nouveau skate-park de La Tremblade, inauguré en juin, ravit tous les inconditionnels d'acrobaties sur mobilier urbain. L'étude du spot a été réalisée en partenariat avec Sports des villes et l'association ABCSkateparks. Ce skate-park de 356 mètres carrés situé avenue du Général de Gaulle dispose d'un éclairage et d'un point d'eau. Des bancs ont été réalisés par les services techniques de la commune. L'idée du projet est venue des jeunes de la commune, qui souhaitent pratiquer leur sport de glisse. L'équipement représente un investissement de 67 000 euros, financé par la commune avec des subventions de la Région, du département et la Communauté d'agglomération Royan Atlantique au titre des fonds de concours.



Les élus unanimement opposés au projet minier dans l'embouchure de la Gironde

Dans une délibération adoptée à l'unanimité le 29 septembre dernier, les élus communautaires ont manifesté leur opposition au projet de concession minière sur le banc du Mâtelier, dans l'embouchure de la Gironde, à deux kilomètres au large de Bonne Anse (La Palmyre). « Il s'agit d'une zone très importante en matière de biodiversité et de ressource halieutique, qu'il faut préserver pour l'environnement comme pour l'économie de la pêche, souligne Jean-Pierre Tallieu, le président de la CARA. Les extractions de granulats marins entraînent des modifications des fonds et des courants marins, ce qui peut aggraver l'évolution du



trait de côte. » A l'embouchure de la Gironde, les hauts fonds constituent une protection contre la houle, essentielle pour la stabilité du littoral et la protection des populations en cas de submersion marine. Un

groupement de deux sociétés souhaite obtenir une concession de trente ans pour extraire, au cours de cette période, 13 millions de mètres cubes de sable dans un périmètre de 4,3 km².

Une motion contre la fermeture de la maternité

L'annonce de la fermeture de la maternité de la clinique Pasteur au 31 décembre 2014 a provoqué de vives réactions parmi les conseillers de l'agglomération Royan Atlantique qui ne peuvent se résoudre à la voir disparaître. Réunis le 29 septembre 2014 à Vaux-sur-Mer, le conseil communautaire a exprimé le souhait qu'un moratoire soit mis

en œuvre avant toute décision définitive et qu'une réflexion de fond sur l'organisation des soins soit engagée à l'échelle de la CARA « afin que la population et les élus ne subissent plus jamais de tels faits accomplis dans un domaine aussi essentiel ». La maternité de Royan procède actuellement à quelques 600 accouchements par

an, auxquels s'ajoutent environ 200 consultations pour des interruptions volontaires de grossesses. Cette maternité connaît un pic important de consultations durant la période estivale. Elle emploie 22 sages-femmes et auxiliaires de puériculture qui seraient directement touchées par une telle décision.

À Royan, un contrat de ville pour Marne-Yeuse

Venir en aide aux quartiers défavorisés : tel est l'objectif du contrat de ville qui sera signé au cours du premier semestre 2015 pour mener des actions en faveur du quartier Marne-Yeuse à Royan. Avec 1 200 habitants, dont les revenus sont en moyenne inférieurs à 12 000 euros par an, celui-ci est le seul quartier du département à

bénéficier de ce dispositif, selon les critères imposés par l'Etat. Le projet est coordonné par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique, en partenariat avec la ville de Royan. Il prévoit des interventions pour renforcer la cohésion sociale, améliorer le cadre de vie et soutenir le développement économique.

Un quartier en pleine mutation : le 10 octobre, pose de la première pierre de la résidence Cosy, comprenant 18 logements à performances énergétiques élevées, en présence notamment du président de la CARA Jean-Pierre Tallieu, du député-maire de Royan Didier Quentin et du président du Conseil général Dominique Bussereau.



Toujours les plus beaux

Mornac-sur-Seudre et Talmont-sur-Gironde conservent leur place parmi les plus beaux villages de France. Leur label a été renouvelé pour cinq années supplémentaires, à la fin du mois d'octobre, lors du bureau des Plus beaux villages de France (PBVF), à Pérouges dans l'Ain.

Le maire de Talmont, Stéphane Loth, y était présent en tant que vice-président et membre de la commission notoriété. Les deux communes ont passé sans



encombre la ré-expertise, basée sur une grille de 27 critères qui permettent de mesurer l'importance et la valorisation du patrimoine du village, sa qualité architecturale, urbanistique et environnementale ainsi que la pertinence des actions de la commune en termes de maîtrise et de mise en valeur de son territoire. Seuls 158 villages sont labellisés « plus beaux villages de France » aujourd'hui à travers tout l'hexagone.



Une station thermale de premier plan

Premier employeur de la ville avec 150 emplois induits, les thermes de Saujon prennent de l'ampleur. La fréquentation de l'établissement, en forte progression, est passée de 1 200 curistes en 1994 à près de 3 900 cette année. De nouveaux travaux d'agrandissement se sont avérés nécessaires pour accueillir davantage de curistes. Le 12 septembre, l'établissement inaugurerait l'extension du centre thermal et du spa thermal, le fameux « Espace Philae » créé en 2007 pour offrir à la clientèle locale un espace de détente et de remise en forme.



À Grézac, un centre-bourg flambant neuf

À l'invitation du maire de Grézac, Bernard Pourpoint, deux cents personnes, dont de nombreux élus, ont participé à l'inauguration du nouveau centre-bourg de la commune, le 4 septembre. Programmé en 2006, l'aménagement du cœur de Grézac s'est effectué en plusieurs étapes, de la réalisation de l'assainissement collectif à l'aménagement des entrées nord et sud du bourg, en passant par la réhabilitation des écoles en 2009, et l'aménagement du parking de la mairie, en 2012.



Un rêve partagé sous la voile

Le Pays Royannais peut se targuer d'avoir à bord de l'Hermione deux enfants du pays. Antoine Faure et Arnaud Fournier seront du grand voyage... Après deux mois et demi d'essais en mer très positifs (et avant le vrai départ pour les États-Unis en avril 2015), tous deux ont encore des voiles pleines les yeux... Les deux hommes partagent la même aventure, à des postes différents. Antoine est l'un des cinq officiers du bateau. Arnaud, l'un des 54 matelots volontaires répondant présents sur un équipage complet.

Arnaud

- 33 ans, Saujon

« J'avais 16 ans quand ils ont commencé à construire ce monument ! Avant l'Hermione, je n'avais pour expérience que l'initiation voile de l'école ». A l'image de ce jeune gabier, 80 % des 150 volontaires retenus et formés n'avaient jamais navigué. Le Saujonais a toutefois rapidement pris le coup en participant aux travaux comme bénévole sur le chantier, depuis le mois de mai. Sur le bateau, la cohésion prime : « On est complémentaires : des kinés, des infirmiers, des cordistes, des pompiers, certains sont en école de médecine... Chacun apporte ses compétences et son expérience. C'est une aventure hyper riche ». Ce célibataire a quitté son poste de directeur adjoint d'un village vacances à Meschers, pour partir boucler au vent en moto pendant sept mois, du Québec au

Panama. *« J'avais postulé avant de partir et quand je suis revenu, j'étais pris pour l'Hermione. »*

Le profil rugbyman d'Arnaud a retenu l'attention du commandant : *« Comme au rugby, l'Hermione est une aventure collective. Quand on est quinze marins à hisser la voile, à coordonner nos gestes et nos efforts, c'est génial ! J'aime cette ambiance où on relève ensemble le défi. J'ai voulu participer pour l'effort, pour l'esprit d'équipe, sur un bateau où on ne peut jamais manœuvrer seul. »* Condition première pour entrer dans l'Histoire : *« Par tout temps ou toute heure, ne pas avoir le vertige, pouvoir monter au mât, marcher sur les vergues, à 30 ou à 40 mètres. C'était la base pour être retenu. »* Sur les deux mois et demi de navigation où les marins volontaires se sont relayés, Arnaud affiche sept semaines de navigation continue au compteur. Prêt pour la grande transat ? *« Je veux, oui ! »*

Antoine

- 31 ans, Breuillet

Antoine fait partie de l'équipage professionnel. Recruté en mars dernier en tant que lieutenant navigation sur l'Hermione, il est l'un des trois chefs de quart. Cet officier de la marine marchande exerçait encore il y a peu sur un méthanier. L'association Hermione-La Fayette emploie ce passionné de vieux gréements jusqu'au retour des Etats-Unis : « *mi-août 2015 normalement* ». « *Depuis 2008, je leur envoyais un CV tous les deux ans ! Pour moi, c'est une suite logique : c'est quand même la voile au départ qui m'a emmené à la marine marchande. J'aime particulièrement les vieux gréements. J'ai été gabier sur le Belem aussi...* ».

Né en Gironde, il vient tous les étés et les week-ends à Pontailiac avant de s'établir à l'âge de 18 ans dans le Pays Royannais. « *J'ai vécu à Vaux-sur-Mer où habitait ma grand-mère, à L'Eguille, et aujourd'hui à Breuillet.* » Pendant son quart, un responsable de navigation est celui qui engage l'évolution du navire sur le plan d'eau et assure la sécurité de toutes les personnes à bord. La mission de cet officier sur l'Hermione consiste à « *faire un maximum de voile* ». Traçage des routes, vérifications techniques du matériel

moderne qui équipe le bateau (instruments, radar, GPS, transpondeurs...), mise à jour des cartes, le travail d'Antoine demande une attention de chaque instant. « *L'Hermione est un bateau exigeant, qui demande de l'énergie et de la concentration.* »

Ce mari, et jeune père de deux enfants, trouve son équilibre entre sa passion pour l'océan et l'amour de ses proches. « *D'habitude, je ne pars pas plus de trois mois, là la transat sera un peu plus longue... Pour moi, c'était plus une parenthèse. J'ai voulu y aller pour le Bateau, j'y ai trouvé des Gens. L'Hermione c'est très enrichissant humainement. Il y a une cohésion sur cette frégate qui fait que tout le monde a pris sa place naturellement. Cela vient aussi du fait que chacun est dépendant de l'autre. On en enlève un, et ça marche moins bien ou ça ne marche plus !* »

Les meilleurs moments ? « *Diriger l'Hermione dans des endroits magnifiques. Réussir les manœuvres dans des conditions de navigation exigeantes.* »

Les galères ? « *Au début, le plus difficile a été de bien se caler sur son rôle à bord. Le réveil à 23h30 aussi !* »

Si Antoine dort en cabine et Arnaud dans le dortoir, en bannette, nos deux marins aiment à dire qu'ils vivent leur rêve « *tous les deux sur le même pont !* »

TOUS SUR LE PONT !

Depuis juillet 1997, l'Association Hermione-La Fayette s'est lancée dans la reconstruction de la frégate Hermione, navire qui, en 1780, permit à La Fayette de rejoindre les insurgés américains en lutte pour leur indépendance. L'équipage prévu pour le voyage américain, fixé à 79 personnes, se compose de 17 marins professionnels rémunérés, un messman et un intendant volontaires, 54 volontaires pour former un équipage complet – mais au total, 150 volontaires ont été formés pour permettre le roulement des équipes aux différentes escales du parcours. Enfin, six surnuméraires seront autorisés à embarquer (presse, photographes, équipe vidéo...). L'ensemble de l'équipage est placé sous le commandement de Yann Cariou - ancien commandant du Belem - recruté en 2012 pour préparer le voyage de l'Hermione.



www.hermione.com





Les mésanges, prédateurs naturels des chenilles processionnaires

Les mésanges ont un impact sur de nombreux ravageurs tels que différentes chenilles (piérides, tordeuses, processionnaires) mais aussi les pucerons, les cicadelles, les cochenilles... Pour réduire l'utilisation de pesticides en favorisant la biodiversité, la Communauté d'agglomération Royan Atlantique va fournir 300 nichoirs à mésanges aux communes et aux écoles du territoire.

Si elles sont bien connues pour leurs poils urticants et leur science du déplacement en file indienne, les chenilles processionnaires sont surtout réputées pour les dommages causés aux arbres de notre littoral. Elles se nourrissent en effet des aiguilles de diverses espèces de pins, en provoquant un affaiblissement important des arbres. Compétente en matière de lutte contre les nuisibles, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique participait depuis 2003 au financement de la lutte contre les chenilles, qui s'effectuait par hélicoptère, en traitant les massifs forestiers. Les élus de la CARA ont décidé de mettre fin à ce mode de lutte, en le remplaçant par des méthodes plus naturelles et respectueuses de l'environnement.

Avec l'installation de pièges, la pose de nichoirs pour les mésanges représente un moyen très efficace de lutte contre les chenilles processionnaires. En hiver, une mésange prospecte en effet 1 100 arbres par jour. Elle passe entre 75 et 95 % du temps à chercher à manger, et doit trouver 5 mg de matière sèche, soit 24 insectes de taille moyenne toutes les minutes pour survivre. Selon l'Institut national de la recherche agronomique, les coucous, huppés, engoulevents et mésanges sont ainsi responsables de la destruction de plus de 50 % des populations d'insectes ravageurs. Les lépidoptères sont particulièrement appréciés des mésanges, qui en font 50 à 70 % de leur régime alimentaire¹. Utiliser les oiseaux en lutte biologique ne supprime pas tous les ravageurs, mais

diminue l'impact de leur invasion en maintenant les populations de chenilles à de faibles densités.

C'est pourquoi la CARA a fait l'acquisition de 300 nichoirs à mésanges, fabriqués par des travailleurs en situation de handicap. Ils seront distribués et installés dans toutes les communes du territoire à partir du mois de février 2015, à raison d'au moins dix nichoirs dans les communes forestières. Quarante pièges à chenilles seront également mis à leur disposition pour renforcer la lutte curative.

¹Source : INRA - Colloque « Insectes et changement climatique »

DES STRATÉGIES POUR ÉVITER LES POILS URTICANTS DES CHENILLES

Certains oiseaux européens ont développé des stratégies d'évitement des poils urticants des chenilles processionnaires. Les coucous ont une structure du gésier qui les empêche d'ingérer les poils. Les huppés se servent de leur bec pour déterrer les cocons et les frotter au sol. Les mésanges extraient le tube digestif des larves quand elles deviennent urticantes. Enfin, les engoulevents, qui chassent en vol nocturne, préfèrent s'attaquer aux chenilles... une fois qu'elles se sont transformées en papillons.

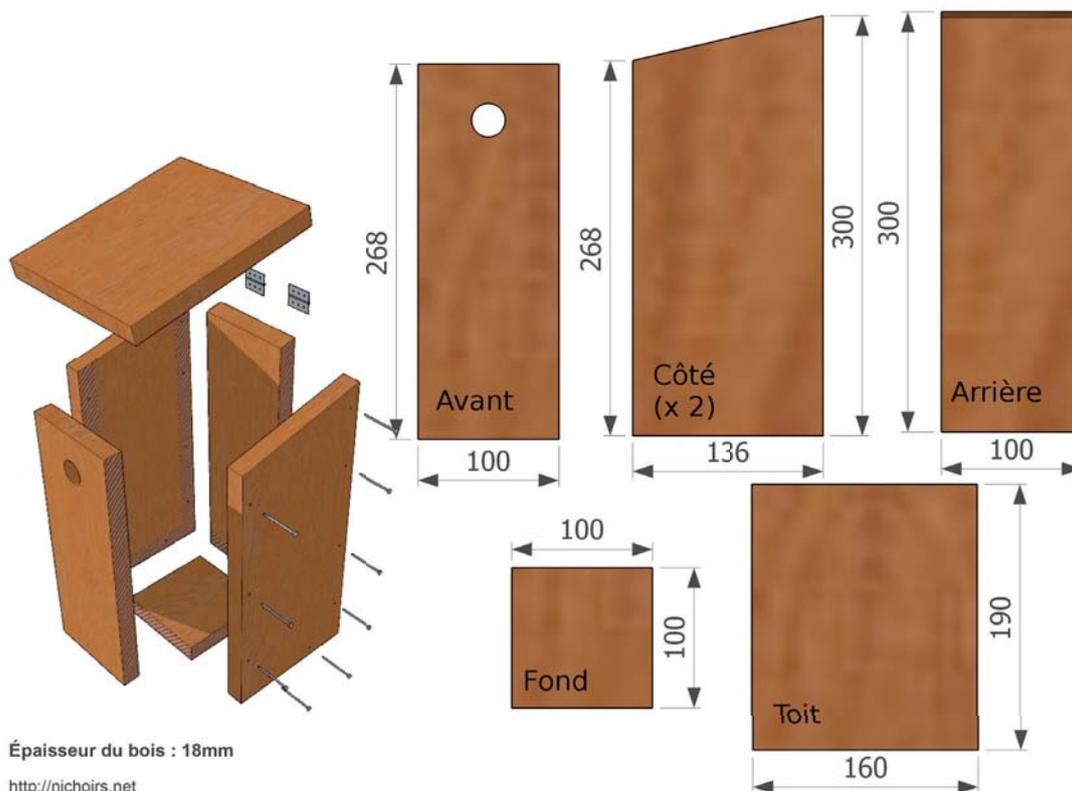


Micropolis (Aveyron) 15 novembre 2008

Pour plus d'informations :
service des espaces naturels sensibles :
05 46 22 19 51

Comment fabriquer un nichoir à mésanges ?

Il existe plusieurs moyens d'attirer les oiseaux dans son jardin ou sur son balcon : les nourrir en hiver, leur fournir de l'eau pour boire et se baigner, planter des végétaux favorables, ne pas utiliser de produits chimiques ou installer un nichoir. Plusieurs espèces ont en effet besoin de ces sites de nidification artificiels car leurs habitats naturels s'appauvrissent ou disparaissent (haies, arbres morts, vieux tas de bois, murets...). La pose d'un nichoir constitue un geste concret pour les oiseaux, et une source d'émerveillement pour les adultes et les enfants. Voici quelques conseils pour construire un nichoir à mésanges.



Patron de construction d'un nichoir à oiseaux de type « boîte aux lettres ». Source : www.nichoirs.net

LA FABRICATION DES NICHOIRS

Vous pouvez utiliser des planches de sapin ou de peuplier de 10 à 20 mm d'épaisseur, voire même des panneaux OSB 4 (qualité marine). Ne les rabotez pas car les oiseaux ont du mal à s'accrocher sur des surfaces lisses. Évitez tout ce qui est bois agglomérés à cause des émanations toxiques. Pour la fixation du toit, il suffit d'une vis ou d'un clou à placer dans le coin du nichoir, de manière à faire pivoter ce toit ; une charnière peut aussi être installée.

LA POSE DES NICHOIRS

La pose se fait de novembre à mars. Le nichoir doit être placé à

une hauteur de 1,5 à 1,6 mètre, légèrement incliné vers l'avant et orienté de préférence au sud-est, de manière à éviter les vents dominants. La fixation du nid se fait à l'aide de fil de fer ou de clous. Le support peut aussi bien être un arbre qu'un poteau ou un mur. Il est cependant nécessaire d'éviter de le placer près des branches ou d'un rebord quelconque, facilitant l'accès des prédateurs (chat, rat...).

La dimension du trou d'entrée permet de sélectionner les hôtes que vous désirez privilégier. Ainsi, pour les Mésanges bleues (*Cyanistes caeruleus*), les Mésanges noires (*Parus ater*) et les Mésanges nonnettes (*Poecile palustris*), le trou

aura un diamètre de 25 mm. Pour la Mésange charbonnière (*Parus major*), le Moineau friquet (*Passer montanus*) et le Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*), le diamètre sera de 28 mm. En mettre au plus deux du même type tous les 1000 m².

LE SUIVI DES NICHOIRS

De mars à juillet, vous pouvez les visiter une fois par semaine pour voir s'il y a des occupants. Dès que vous aurez des locataires, envoyez-nous une photo d'eux (contact@agglo-royan.fr) : nous les publierons dans un prochain Cara'mag.



Triath'long, l'événement sportif de la rentrée

© Thierry Sourbier

Il y avait 680 athlètes, le 6 septembre, à s'élancer de la plage de la Grande conche pour une course folle : 1 900 mètres de natation, 92 km de vélo entre Royan et Chenac-Saint-Seurin d'Uzet, et un semi-marathon de 21 km de course à pied pour terminer. Le public est venu en nombre assister à la victoire de Gwenaël Ouillères dans cette quatrième édition du Triath'Long international de la Côte de Beauté, qui s'est déroulée sous un grand soleil après les trombes d'eau de l'an passé.



© Thierry Sourbier

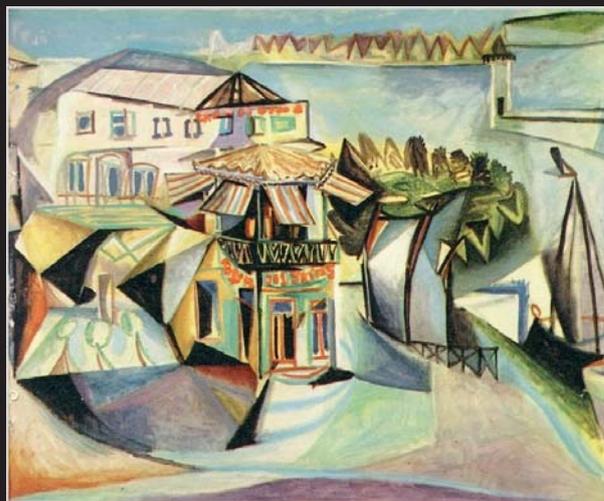


© Thierry Sourbier

Picasso attire plus de 20 000 visiteurs au musée de Royan

Un indéniable succès. Entre le 15 février et le 2 novembre, plus de 20 000 personnes ont visité le musée de Royan à l'occasion de l'exposition Picasso. L'artiste espagnol a en effet résidé près d'un an à Royan, entre septembre 1939 et août 1940, séjour au cours duquel il a réalisé quelque 750 croquis, dessins, lavis, encres, gouaches et huiles. Quatre-vingts d'entre eux ont été reproduits pour cette exposition, dont *Café à Royan*, peint depuis la fenêtre du troisième étage de la villa Les Voiliers, rasée lors du bombardement du 5 janvier 1945. On y voit le Café des bains, mais aussi le port avec son phare, le square Botton, la plage et les promenades désertes en ce jour de guerre.

Café à Royan (15 août 1940), Musée Picasso Paris, succession Picasso 2011



À Royan, un marin-pêcheur au départ de la Route du rhum

Après neuf transatlantiques et plusieurs victoires sur le tour de Guadeloupe, Alain Delhumeau, 60 ans, patron de pêche et armateur depuis 1976, s'est lancé le défi de participer à la Route du Rhum. Il est parti de Saint-Malo le 2 novembre sur son trimaran « Royan », engagé dans la catégorie Multi 50. Coup dur : le skipper royannais a démâté à quelques miles à l'ouest de Ouessant, après une nuit entre 30 et 40 nœuds et une mer très formée de 5 m.



© Côte & Image Royan

Vingt comédiens donnent vie au Songe de Shakespeare

Trois jours de suite, les Graines de Saltimbanque, troupe de théâtre composée d'une vingtaine de comédiens amateurs, sont montées sur les planches du Palais des congrès de Royan pour interpréter *Le songe d'une nuit d'été* de William Shakespeare. Une pièce mise en scène par Dominique Courait, directeur de la compagnie des 1001 vagues, qui rêvait depuis des années de donner vie à ce *Songe*.



© Carine Mayau

REPAS DANSANT

L'Éguille

Dimanche 14 décembre : salle des fêtes à 12h.
Tél : L'Echaume au 05 46 22 83 56

Vaux

Samedi 14 février : dîner dansant de la Saint-Valentin à 20h Salle de l'Atelier avec l'orchestre de Pierre SANDER (Ange Bleu).

THÉS DANSANT

Saujon

Dimanche 21 & 28 décembre : La Salicorne à 15h. ARCT. Tél : 05 46 02 44 24

La Tremblade

Dimanche 25 janvier : thé dansant au foyer culturel de 15h à 20h, avec orchestre.
Réservations au 05 46 97 12 00
(Christian Hillaireau)

BAL COUNTRY

Saujon

Samedi 10 janvier : à La Salicorne. Avec le COUNTRY DANCE CLUB. Infos 06 63 60 00 69

JEUNE PUBLIC

Royan

Vendredi 19 décembre : « Le Noël de Saperlipopette ». À l'Escalade jeunes, 1 av des fleurs de la Paix. Organisé par le service Enfance Jeunesse dans le cadre du Mois des Contes. Pour les 6-12 ans. Ouvert à tous. Tél : 05 46 06 50 30

La Tremblade

Lundi 22 décembre : « Le voyage extraordinaire de Mademoiselle Rose ». 15h, au foyer culturel. Spectacle offert. Tél : OFFICE DE TOURISME au 05 46 36 37 71

Judi 26 février : « Des lumières dans l'hiver », contes par Sophie Salleron. 15h, au foyer culturel. Spectacle offert. Durée : 1h. Tél : OFFICE DE TOURISME au 05 46 36 37 71

NOËL À SAINT GEORGES-DE-DIDONNE

Cinq spectacles gratuits
Et des animations (sculpture sur ballon, maquillage artistique, présence du Père Noël et déambulation des enfants le 24 décembre), offerts aux petits et aux grands.

Lundi 22 décembre à 16h : spectacle « Un monde enchanté », par la Cie Note à Note. Salle Bleue. Relais de la Côte de Beauté.

Lundi 22 décembre 20h30 : concert de Noël de Yaroslava. Récital soprano piano moderne. Église de Saint-Georges.

Mardi 23 décembre à 16h : spectacle « à Livre Ouvert ». Un conte acrobatique par la Cie Prune. Salle Bleue. Relais de la Côte de Beauté.

Mercredi 24 décembre à 16h : spectacle Newrick et Kirwen. Spectacle de magie. Salle Bleue. Relais de la Côte de Beauté.

Vendredi 26 décembre à 16h : spectacle « La P'tite Fabrik d'histoire ». Conte et marionnettes par le collectif Chap' de Lune. Salle Bleue. Relais de la Côte de Beauté.

ANIMATIONS DE NOËL

Saint Palais

Mercredi 17 décembre : « Noël magique » en centre-ville.

15h45 : Choco-conte à la Médiathèque du Centre Culturel Boris Vian. Entrée libre.

16h30 : les associations St-Palaisiennes décorent leur sapin sur la thématique rouge et blanc, accompagnées par 4 échassiers costumés.

17h30 : distribution de lampions à la mairie, retraite aux flambeaux.

18h, PARADE de rue PYROMUSICALE avec la Cie Elixir (clip de présentation sur www.saint-palais-sur-mer.com).

20h30 : VEILLÉE de Noël en l'Église de Saint-Palais, avec le Grand Chœur du conservatoire de musique et le Jeune Orchestre en Pays Royannais. Tél : OFFICE DE TOURISME au 05 46 23 22 58

Vaux-sur-Mer

Samedi 20 décembre : 15h, spectacle de jonglerie organisé à la salle Equinoxe, venue du Père Noël, balades en calèche et distribution de confiseries.

La Tremblade

Mardi 23 décembre : parade féérique avec ses 6 personnages, dont le Père Noël.

11h - 15h30 - 17h30 - Déambulations en centre-ville.

Tél : OFFICE DE TOURISME au 05 46 36 37 71

LES MATHES

NOUVEAU A LA PALMYRE : Patinoire de glace !
Espace de Luna Park.

Jusqu'au 4 janvier : 1 200 m² de surface de glace dont 1 050 m² couverts. Animations pour toute la famille. www.lunagliss.fr

Meschers

Lundi 22 décembre : 16h arrivée du Père Noël rue Paul Massy. 17h goûter au PMU. 18h30 Défilé de Lumières, vin chaud parvis de l'église.

Mardi 23 décembre : 11h30 lâcher de ballons parvis de l'église - Gratuit.

Mercredi 24 décembre : 18h messe de Noël en l'église St Saturnin.

BOURSE TOUTES COLLECTIONS

Saujon

Samedi 20 décembre : salle Carnot, de 9h à 18h. Organisée par le Cercle Philatélique saujonnaise. Entrée gratuite. Tél : 06 76 48 29 96

LE VILLAGE DE NOËL À ROYAN

Jusqu'au 31 décembre de 11h à 19h : Place du 4ème Zouave. Tous les jours. 17 chalets.

Samedi 20 décembre à 16h : Chorale variété pop de l'École des Arts de Haute Saintonge.

Lundi 22, samedi 27 & dimanche 28 décembre après-midi : balades avec 5 ânes et leurs âniers.

Mardi 23 décembre : Père Noël, rassemblement à 15h30 au Palais des Congrès, défilé en musique jusqu'au Village. Infos au 05 46 23 83 48

MARCHÉS DE NOËL

Les Mathes

Les 19, 20 et 21 décembre : de 9h à 19h. Exposants divers, spécialités régionales, animations musicales, restauration...

Saint Palais

Du 20 au 24 décembre : à la salle des Fêtes, de 10h à 19h, 10h à 16h le 24 décembre. Marché 100 % gastronomique.

16h30 spectacle de conte proposé par la médiathèque.

17h30 démonstrations culinaires.

Dimanche 21 décembre : le chef pâtissier de la Feuillantine, Elodie Dos Santos, propose une démonstration de cupcakes et pâte à sucre.

Mardi 23 décembre : l'association « Saveurs d'ici, cuisine de chefs » (représentée par le chef Alexandre Lavigne du restaurant l'Arrosoir de Nauzan), propose une réalisation de verrines autour du saumon fumé.

SAINT-SYLVESTRE

L'Éguille

A la salle des fêtes, 20h30. Tél : 09 71 50 68 32

La Tremblade

Réveillon organisé par l'association les 3P, au foyer culturel.

Réservation avant le 20 décembre au 06 98 98 19 27

Médis

Réveillon organisé par Médis Animation.

Saujon

Réveillon et bal des Batégails de Saintonge. La Salicorne. Tél : 05 46 02 44 24

Saint Sulpice-de-Royan

Salle G. Brassens, réveillon organisé par le Comité des fêtes.

Réservation au 06 49 42 87 90

FLAMBÉE DE SAPINS

Meschers

Dimanche 4 janvier : plage des Nonnes à 15h. Vin chaud et galettes offert par l'APE.

LA PATINOIRE À ROYAN

Jusqu'au 11 janvier :

Place Charles de Gaulle. « La patinoire à ciel ouvert vous accueille cette année sur une surface globale de 774m², dont 30m² dédiés aux plus petits. »

Tous les jours : 10h/12h - 13h/15h - 15h/17h - 17h/19h - 19h/21h.

Sauf mercredis 24 et 31 décembre : 10h/19h et **jeudis 25 décembre et 1er janvier** : 13h/21h.

Lundi 29 décembre, samedis 3 & 10 janvier 2015 : spectacle "Ambiance Disco" de 18h à 20h.



THÉÂTRE

La Tremblade

Dimanche 11 janvier : « C'est pas le moment », par la compagnie Les Baladins du Roi-Yan. Un Vaudeville contemporain de Jean-Claude Isler. 15h au Foyer culturel. Durée : 1h30. Tél : OFFICE DE TOURISME au 05 46 36 37 71

Dimanche 8 mars : « La part égale ». A l'occasion de la Journée de la femme : seule en scène de et par Chloé Martin, adapté et mis en scène par Anne Marcel. 15h au foyer culturel. Spectacle Offert. Tél : OFFICE DE TOURISME au 05 46 36 37 71

Vaux

Samedi 7 à 20h30 & dimanche 8 février à 15h : Salle de l'Atelier, « Les cocus, ça s'arrose », par la Cie du Vaudeville. Comédie en 2 actes de Piou Dahenne. Entrée libre.

Médis

Dimanche 8 février : « C'est pas le moment », par la Cie Les Baladins du Roi-Yan. Un Vaudeville contemporain de Jean-Claude Isler. A la salle des fêtes. Durée : 1h30.

MUSIQUE CLASSIQUE

La Tremblade

Vendredi 23 janvier : « Cocktail d'opéra » avec la Cie lyrique La Bohème. Les plus grands airs d'opéra interprétés par un duo lyrique soprano et baryton basse, accompagné au piano et guidé par le conteur. 21h au foyer culturel. Durée 1h15. Tél : OFFICE DE TOURISME au 05 46 36 37 71

Saint Palais

Vendredi 13 février : concert des professeurs du Conservatoire, 20h30 Salle des fêtes. Réservation conseillée

CHANSON FRANCAISE

La Tremblade

Dimanche 8 février : « Tournée hommage aux CARPENTIER ». Un show retraçant les plus grands moments de la chanson française. Avec les sosies de COLUCHE, DALIDA, MIKE BRANT, JOE DASSIN, CLAUDE FRANCOIS et ses CLAUDETTES. « Vous retrouverez sur scène une quinzaine d'artistes : les 5 sosies, l'orchestre Les Mélomanes dirigé par Bruno Volto, et 4 danseuses ». Durée : plus de 2h. 15h au Foyer culturel. Tél : OFFICE DE TOURISME au 05 46 36 37 71



CONCERTS

Royan

Samedi 20 à 21h et dimanche 21 décembre à 15h et 21h : Musique cubaine au Palais des Congrès. La Pantera del son Cubano et son groupe. Infos et réservations : Charanga productions au 06 61 02 29 47

Vaux-sur-Mer

« Jazz in Vaux », 21h salle Equinoxe : **Vendredi 16 & samedi 17 janvier**, concert de Rhoda Scott.

Vendredi 6 février, Didier Desbois Quartet.

Vendredi 6 mars, John Barton Quartet.

Saint Palais

Samedi 17 janvier : Concert du Nouvel an, 18h à la salle des fêtes, proposé par l'Orchestre d'Harmonie Royan / Saint-Palais. Entrée gratuite.

La Tremblade

Samedi 14 mars : soirée Ligue contre le cancer (comité de Charente-Maritime). Concert donné par deux formations : Brass en Seudre et Mambo. Entrée libre. 20h30 au foyer culturel. Tél : OFFICE DE TOURISME au 05 46 36 37 71

EXPOS

Saint Palais

Du 20 au 28 décembre : de 10h à 19h (fermeture le 24 à 16h et le 25 toute la journée). Exposition surdimensionnée de LEGO, avec plus de 100 000 pièces assemblées...

Du 7 janvier au 28 février : « Mafalda ». Hall de La Médiathèque, Centre Culturel Boris Vian aux horaires d'ouverture de la Médiathèque. Entrée libre.

Royan

Jusqu'au 30 décembre : Au Palais des Congrès. « Photographies pour découvrir les allégories de la République figurant sur certains monuments aux morts de Poitou-Charentes ». Entrée libre. Tél : 05 46 22 55 36

Jusqu'au 9 mars : « Le Musée de Royan fête ses 10 ans, 2004-2014 ». 31 av de Paris. Exposition ouverte tous les jours sauf le mardi. Infos au 05 46 38 85 96

Médis

Samedi 14 & dimanche 15 mars : « Généalogie » à la salle des fêtes.

CHANDELEUR

Saint Palais

Dimanche 1^{er} février : de 15h à 18h en centre-ville, « exposition de véhicules anciens, château gonflable pour les enfants et crêpes à gogo ! » Formation au logiciel d'écriture musicale « Musescore », proposé par Sylvain Kuntzmann. Informations : 06 19 78 60 87. Au Centre Culturel, inscriptions ouvertes jusqu'au 26 janvier 2015.

ATELIER PATISSERIE

Médis

Mercredi 25 février. Sur inscription auprès de la mairie

6^{ème} Carnaval vénitien à Étaules

Dimanche 8 mars

« Une occasion unique pour venir admirer près de chez vous des costumes vénitiens imaginés, fabriqués et portés par des passionnés. Plus de 60 "costumés" venus d'Étaules, mais aussi de Royan, Bordeaux, Dax ou Grenoble ». Organisé par le foyer rural d'Étaules.

À partir de 10h, déambulation libre des costumés vénitiens dans les rues d'Étaules.

15h, défilé dans la rue Charles Hervé puis présentation commentée sur le podium installé Place de Verdun. Stands : masques vénitiens, artisan verrier au chalumeau, vin chaud, boissons et merveilles. En cas de pluie : repli à la salle municipale.

Pour les « costumés » : inscriptions au 06 82 42 87 58 (Claude LHÉRITAUD). Mail : claude.lheritaud@orange.fr

Vous souhaitez créer votre costume : contactez l'atelier « féerie vénitienne 17 » du Foyer Rural d'Étaules. Tél : 07 77 25 79 83



RANDO VTT

Ronce-les-Bains

Dimanche 18 janvier : randonnées VTT des AJONCS. 18, 30 et 45 km. Départ de 8h30 à 9h30. Organisation UST VTT. Inscription sur place à la Base Nautique de Ronce-les-Bains

TRAIL

Ronce-les-Bains

Dimanche 15 février : « TRAIL DE LA COTE SAUVAGE ». Départ à 9h. Distances : 18 km et 28 km. Plus une marche de 10 km : départ 9h15 (inscription sur place 4 euros). Base Nautique - Place Brochard.

Bulletin d'inscription disponible sur www.club-co17.com





Trucs & astuces : les bons gestes à adopter

Les participants du défi « Familles à Energie Positive » ont tous les trucs et astuces pour réduire leurs consommations. Vous aussi, participez !

LE CHAUFFAGE

Régler le thermostat en fonction de ses besoins

À chaque degré de moins sur votre thermostat, vous économisez 7 % sur votre facture de chauffage. Ne baissez pas trop bien sûr, mais inutile d'être en t-shirt chez vous en plein hiver ! Sachez également que le corps a besoin d'environ une semaine pour s'acclimater à une nouvelle température : alors ne vous précipitez pas sur le chauffage dès le premier coup de froid, attendez de voir si vous en avez réellement besoin.

L'EAU

Repérer les fuites

Il est important de vérifier régulièrement l'état de vos tuyauteries mais aussi des robinets et de la chasse d'eau : une fuite peut vite coûter très cher ! Par exemple, un robinet qui goutte gaspille 4 litres d'eau par heure, ce qui peut représenter un coût de plus de 100 € par an.

Les fuites ne sont pas toujours visibles : pour détecter une fuite de chasse d'eau, mettez un peu de colorant alimentaire dans le réservoir. Quelques minutes plus tard, si la cuvette est colorée, c'est qu'il y a une fuite.

Si vous soupçonnez une fuite, relevez le compteur d'eau le matin avant de partir ou le soir avant de vous coucher. Si lorsque vous relevez à nouveau le compteur, il y a une différence, c'est qu'il y a une fuite.

Enfin, changez les joints défectueux ou faites-le faire par un plombier, cela vous coûtera toujours moins cher que la fuite elle-même !

Et pensez à couper votre compteur d'eau avant de partir en vacances, certains assureurs l'exigent. En rentrant, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire afin de ne pas consommer une eau qui a stagné dans les conduits.

LE LAVAGE

Brancher le lave-linge / lave-vaisselle sur l'arrivée d'eau chaude

80 % de l'électricité consommée par la machine à laver ou le lave-vaisselle sert à chauffer l'eau. Si vous chauffez votre eau avec un système non électrique (sauf fioul et propane, aussi chers ou plus que l'électricité), il est plus économique de le raccorder à votre machine à laver. Des kits existent afin d'équiper un lave-linge standard d'une double entrée eau chaude et eau froide. De plus, certains appareils sont aujourd'hui prévus avec la double arrivée d'eau.

Ces écogestes sont proposés dans le cadre du défi « Familles à énergie positive »

Fabrique ton moulin à vent !

Il te faut un carré de papier d'environ 15 cm de côté par exemple, une petite baguette en bois (un tuteur fera très bien l'affaire ou alors un crayon en bois), une épingle à grosse tête et une paire de ciseaux.



1. Prends la feuille de papier carrée, et trace les diagonales.



2. Coupe le long de chaque diagonale sur un quart de la longueur.



3. Rabats chaque pointe vers le centre de la feuille et épingle-les ensemble. Et voici ton moulin !



4. Fixe le moulin avec l'épingle en l'enfonçant dans la baguette de bois. Coupe le bout d'épingle qui dépasse.

Tu trouveras cet atelier bricolage parmi tous les jeux présents dans ton calendrier climat 2015.

Plou Plou ! 14

L'hiver, je me chauffe au bois...



L'été, climatisation naturelle...



D'après une histoire de Lenia Major.



GASTON - mâle siamois, 2 ans



GEORGES - mâle lévrier, 2 ans

Adoptez-les

Bien d'autres chats et chiens tatoués et vaccinés vous attendent au refuge.
Rendez-leur visite aux horaires d'ouverture au public :

Tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) de 14h30 à 18h30 (horaires d'été) et de 14h30 à 18h (horaires d'hiver).

Contact :
Le Refuge des amis des bêtes
13 rue du Chenil
17600 Médis
Tél. 05 46 05 47 45

BIENTÔT 30 ANS D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DES PLUS DÉMUNIS

MERCI

Grâce à vous, en 2013/2014, les Restos du Cœur ce sont

- 1 million de personnes accueillies
- 130 millions de repas distribués
- 40 000 bébés de moins de 18 mois aidés dans 86 Restos Bébés du Cœur
- 67 600 bénévoles
- Seulement 7,3% de frais généraux

... et de nombreuses solutions pour **aider les plus fragiles à s'en sortir durablement**

on compte sur vous
Cherhe



Pour que cela puisse continuer, FAITES VOTRE DON sur www.restosducoeur.org/dons ou en flashant le QR code

ou envoyez votre chèque sous enveloppe non-affranchie à :
Les Restaurants du Cœur - Libre Réponse 53061 - 91129 Palaiseau Cedex
Retrouvez-nous aussi sur [f](#) [t](#) [YouTube](#)



**LES RESTAURANTS
DU COEUR**
LES RELAIS DU COEUR